BANDES HERNIAIRES
ajustées et réparées
OSCAR LANDRY
Pharmacien
457, NOTRE-DAME,
JOLIETTE

JUSTICE ne GUIDE

L'ACTION POPULAIRE

Valois abbé O.
Directeur

FILMS — FILMS
développement et impressions,
service de 12 hres
Pharmacie Gadoury
Oct. Gadoury, prop.
419, rue NOTRE-DAME
Voisin du Bureau de Poste.

VOL. XXXII, No 1 — JOLIETTE, JEUDI 10 FEVRIER 1944 — TROIS SOUS LE NUMERO

Joliette aurait un service d'autobus

ASSERMENTATION DES NOUVEAUX ECHEVINS — DISTRIBUTIONS DES COMMISSIONS — SERVICE D'AUTOBUS DANS LA VILLE ? — ENGAGEMENT DE NOUVEAUX CONSTABLES

Séance spéciale du Conseil, lundi prochain, 14 février; sujet étude en coopération des contremaîtres des salaires et ce qui a trait au travail supplémentaire des employés

Après avoir tenu une réunion préliminaire de plus d'une heure en comité privé, les membres du Conseil sont venus dans la salle des délibérations pour l'assemblée publique régulière. Les échevins L. Boucher, pro-maire, G. Beaudry, Dr Jos. Lafortune, E. Brazeau et N. Hottin étaient présents ainsi que les nouveaux élus. M. le Maire présidait.

A l'ouverture de la séance, le secrétaire-trésorier de la ville Me C. Bonin a lu la proclamation d'élection à l'échevinage de MM. A. Forest, (pour un 3ème terme), E. Martel, M. Sansregret et Dr G.-E. Laporte, et leur fit prêter serment d'office. A l'issue de cette cérémonie solennelle, S. Hon. le Maire, prenant la parole, souhaita la bienvenue à chacun des nouveaux élus et souligna leurs qualités. A tour de rôle, les élus remercièrent Son Honneur des bonnes paroles à leur endroit, et formulèrent des voeux pour l'avenir.

L'échevin Lafortune, proposa la liste des présidents et des membres de commission. L'échevin Forest seconde cette proposition. — On trouvera dans une autre colonne cette liste.

■

DEMANDES VERBALES

M. Gaston Pelland, revient devant le Conseil pour faire publiquement une mise au point. Le gérant de l'Aréna accuse M. Pelland d'être la cause du retard dans les heures de patinage. Il nie cette accusation, et en plus insiste pour que les locataires de l'Aréna respectent le bail signé avec la ville.

Avant de donner une réponse définitive à M. Pelland, le secrétaire donne lecture de deux lettres des locataires de l'Aréna sur le sujet.

M. le Maire réitère les bonnes intentions du Conseil à l'égard des deux parties pour la bonne entente. Comme on avait passé à autre chose, la discussion semblait close, mais avant la fin de la séance, M. Maurice Malo, jeune sportif de Joliette, revient à la charge et demande quelques explications et une réponse définitive. L'échevin Laporte suggère à M. le Maire de nommer un échevin qui s'occuperait de faire respecter le bail et tâcherait de régler le différend. M. Lafortune émet l'opinion que lors même qu'il y aurait 10 personnes de nommées, si les parties ne peuvent s'entendre, il n'y aurait rien à faire. On suggère de faire appel à la Commission Athlétique de la ville. Le Maire déclare qu'il y avait une commission athlétique dont faisait partie un échevin; mais cet échevin en faisant partie avant son élection et a continué dans la suite. M. Lafortune prétend que le Conseil ne peut engager quelqu'un pour s'occuper de la chose, et qu'il ne croit pas trouver un membre du Conseil qui le fasse volontiers. Alors le Dr Laporte, de répondre: "Cela vous surprendrait si j'y allais?" Ce dévouement de la part du cadet de nos édiles a soulevé les applaudissements de la jeunesse qui assistait à l'assemblée. Le Dr Lafortune félicite son collègue, et le Conseil à l'unanimité nomme l'échevin Laporte, représentant officiel du Conseil pour régler le différend.

■

NOUVEAUX CONSTABLES

On rectifie l'engagement de deux constables-pompiers. Sur la proposition de l'échevin Forest, secondé par l'échevin Sansregret, MM. Alfred Lafrenière et Léopold Plouffe ont été engagés en permanence. Ainsi le Conseil a augmenter notre force constabulaire de deux hommes.

En marge de ces engagements, l'échevin Beaudry demande à M. le Maire comment il se fait que, lui, président de la commission de la police et des incendies, n'a pas été informé de l'engagement temporaire de ces deux hommes, alors qu'il avait demandé de prendre 2 hommes à la voirie en attendant une réunion régulière du nouveau Conseil. Le Maire lui répond qu'il a consulté 3 échevins à ce sujet. M. Beaudry veut connaître les noms, et le Maire les lui donne. M. Beaudry proteste contre cette nomination, non pas parce qu'il a quelque chose à reprocher aux deux candidats, mais parce que la chose devait être décidée à une réunion du Conseil. M. Beaudry accuse aussi le Maire d'avoir outrepassé ses pouvoirs et ajoute que si le Maire et les employés chefs de départements suffisent pour conduire la ville, les échevins peuvent se retirer. En un mot, le mécontentement de l'échevin Beaudry est visible et pour cause, il demande un vote de confiance si la chose est possible. M. Brazeau appuie M. Beaudry. Mais la repartie de l'échevin Lafortune a coupé court à la discussion, et lui aussi, appuyant M. Beaudry, demande que le Conseil soit seul à décider de l'engagement en permanence d'un employé même s'il faut faire une séance spéciale.

■

VERIFICATEUR

M. G. Racine offre de nouveau ses services comme vérificateur des livres de la ville, et demande d'ajouter à ses honoraires le pourcentage d'augmentation accordé aux employés de bureau de la Corporation. Sur la proposition de M. Forest, secondé par Dr Laporte, M. Racine est engagé et recevra l'augmentation demandée.

■

SERVICE D'AUTOBUS

M. Alfred Desmarais demande à la ville de bien vouloir appuyer d'une résolution sa demande à la Commission des transports pour doter la ville d'un service d'autobus. M. le Maire et M. Lafortune croient que la population de la ville y gagnerait. Pour sa part, M. Sansregret croit que la ville ne devrait pas appuyer une demande faite par une personne du dehors de la ville, et non contribuable.

(à suivre à la dernière page)

Retraite pour dames

A l'Immaculée Conception, une retraite fermée pour dames sera prêchée par le R. P. Fréchette, c. s. v. La retraite commencera le 23 février, à 8 hres du soir. On peut s'inscrire soit au couvent, soit à 547 rue Archambault (Mme Lazare Goulet). Tél. 439.

10 f. 2 f.

Commissions permanentes

Lors de la réunion de lundi, les membres du Conseil ont formé les commissions permanentes chargées de s'occuper des différents services de la Cité. Voici comment sont composées ces commissions. A remarquer que M. le Maire est membre ex officio de toutes les commissions.

FINANCES — M. Narcisse Hottin, président; MM. J. Lafortune, L. Boucher et E. Martel.

VOIRIE — M. Adrien Forest, président; membres: MM. Hottin, E. Brazeau et G.-E. Laporte.

ELECTRICITE — M. Elzéar Brazeau, président; membres: MM. J. Lafortune, G. Beaudry et M. Sansregret.

URBANISME ET AQUEDUC — M. G.-Etienne Laporte, président; membres: MM. N. Hottin, J. Lafortune et E. Brazeau.

INCENDIE ET POLICE — M. Gilbert Beaudry, président; membres: MM. N. Hottin, A. Forest et E. Brazeau.

ASSISTANCE PUBLIQUE — M. Léon Boucher, président; membres: MM. G. Beaudry, E. Martel et M. Sansregret.

PUBLICITE ET INDUSTRIE — M. Médéric Sansregret, président; membres: MM. A. Forest, E. Martel et G.-E. Laporte.

HYGIENE — Dr Joseph Lafortune, président; membres: MM. A. Forest, L. Boucher et G.-E. Laporte.

MARCHES — M. Elzéar Martel, président; membres: MM. G. Beaudry, L. Boucher et M. Sansregret.

Semaine des Scouts du 20 au 26 février

Le chef scout du Canada, Son Excellence le gouverneur général, le comte d'Athlone, a proclamé que la semaine du 20 au 26 février sera la Semaine des Scouts au Canada.

Le but de cette "semaine" c'est d'attirer l'attention du public sur le programme constructif du mouvement scout et de souligner la part qu'il prend à l'effort de guerre.

L'Association des Scouts cette "semaine" entend continuer, pour toute la durée des hostilités le beau travail qu'elle a jusqu'ici à son crédit.

. . Attention . .

Chaque fois que vous aurez AU MOINS cinquante livres de papier, carton ou chiffons, appelez 694 et les scouts passeront les chercher. Samedi matin le 12 février, les scouts passeront dans le centre de la ville et sur les rues St-Charles-Borromée, Ste-Anne, St-Joseph et St-Marc. — *Faites votre effort de guerre.*

NOUVELLES DE GUERRE

EN ITALIE — Les Allemands, dès le débarquement de troupes alliées à Anzio, entre Rome et les champs de bataille de Cassino, ont rapidement concentré une armée considérable au sud de la capitale italienne et une grande bataille se livre depuis plusieurs jours à environ vingt milles de Rome. Les journaux anglais reprochent aux officiers alliés de n'avoir pas plus rapidement exploité le fait des débarquements alliés à cet endroit. Ils prétendent que des colonnes motorisées auraient pu profiter de la surprise et se répandre jusqu'aux murs de Rome pour désorganiser les Allemands et peut-être même s'emparer de Rome par un coup d'audace. Les journaux anglais accusent les officiers d'avoir péché par excès de prudence et d'avoir manqué d'audace. Maintenant ils doivent faire face à une forte résistance de l'ennemi, pendant que près de Cassino les Allemands résistent encore vigoureusement. Depuis l'entrée des Alliés en Italie, plus de dix mille soldats axistes ont été faits prisonniers.

■

EN RUSSIE — Les Russes continuent leur série de retentissantes victoires. Dans la boucle du Dniéper, environ 200,000 Allemands sont encerclés et chaque jour le nombre des morts et des prisonniers y augmente. Plus de 150,000 autres se trouvent encerclés à un autre endroit. La ville de Nikopol est tombée aux mains des Russes. Cette ville est réputée pour ses mines de manganèse. L'armée de Govorov menace la capitale de l'Estonie, Narva.

L'aviation soviétique a bombardé plusieurs fois Helsinki, capitale de la Finlande. Les Etats-Unis font pression auprès de ce petit pays pour qu'il fasse une paix séparée avec la Russie.

■

AUTRES FAITS — L'Espagne vient de relâcher six des sept navires marchands italiens qu'elle retenait dans ses ports. — Sur la France et l'Allemagne les raids dévastateurs continuent avec une ampleur qui fait dire à certains que l'invasion de l'Europe est proche. — Le Vatican vient de protester formellement contre la violation des droits d'extraterritorialité violés par la police faciste à St-Paul hors les murs. Ces droits avaient été reconnus par les accords du Latran. La police aurait arrêté une soixantaine de personnes dans le Collège attenant à la célèbre basilique. — Dans le Pacifique les Américains se sont emparé de nombreuses îles, dont plusieurs sont des postes stratégiques et ils ont même bombardé Paramushiro, grande base navale et aérienne en territoire Japonais, dans les Kouriles.

Chambre de Commerce Jr

SEMAINE DE RECRUTEMENT

Cette semaine est consacrée au recrutement pour la Chambre de Commerce des jeunes. Les officiers et les membres invitent leurs amis à faire partie d'une association fondée et maintenue pour eux.

En plus de ses activités ordinaires la Chambre songe à organiser des soupers-causeries. Le premier sera annoncé prochainement.

Si vous désirez publier quelque chose . . .

Il y a quelque temps déjà nous avions publié certains avis nécessités par les circonstances. Avec reconnaissance nous remarquons que plusieurs en ont tenu compte et ont compris que nous n'agissions pas avec caprice, dans le cas. Mais, nous devons revenir sur le sujet, car l'encombrement ne cesse d'augmenter en intensité pendant que nos moyens de tout publier ne peuvent pas s'accroître d'ici la fin de la guerre, faute de papier et faute de ceci et de cela...

1 — Passé le mercredi midi, nous n'acceptons qu'avec réserve les communiqués, articles, nouvelles, etc. A partir du jeudi matin, nous n'acceptons rien, sauf cas extraordinaire et exigeant quelques lignes seulement.

2 — Les courriers qui nous arrivent le mercredi ou le jeudi sont renvoyés à la semaine suivante et corrigés en conséquence.

3 — Nous publions la liste des premiers dans les écoles quand nous pouvons le faire sans ennui. Les copies compliquées ou illisibles sont mises de côté. Il en est ainsi, d'ailleurs dans tous les autres cas.

4 — Nous demandons en toute charité ,afin d'épargner du travail à la rédaction et de ménager aussi l'espace, de n'envoyer que des communiqués brefs, de retrancher tout détail inutile, toutes considérations sentimentales et même morales. Ce sont des nouvelles que nous désirons.

5 — Et ceci, afin de laisser un peu d'espace à la rédaction qui en a besoin pour remplir sa mission, relater les grands faits religieux ou patriotiques de la ville ou de la région, continuer les chroniques syndicales, du Séminaire, etc... Les pages de rédaction s'adressent aux 6,200 lecteurs de l'Action populaire, les autres pages ne peuvent intéresser que des groupes, et certains articles que quelques individus. Alors il faut faire un partage raisonnable et ne pas nous imposer de corvées qui ne sauraient cadrer avec le but du journal.

Merci pour votre coopération. Le journal n'en sera que plus intéressant, croyons-nous.

La Direction.

Mgr Chaussé à Joliette

Mardi dernier, 8 février, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de S. Exc. Mgr Papineau, Mgr Chaussé, supérieur du Séminaire de Saint-Jean, était de passage à l'Evêché.

Le rationnement de la viande

Selon des nouvelles captées à la radio, hier soir, le rationnement de la viande pourrait disparaître prochainement ou au moins être fort atténué. De même disparaîtrait le mardi maigre. La question a été soulevée à l'occasion d'une quantité de 500,000 livres de viande confisquées à Québec. Cet événement menace de tourner au tragique. Il en est question au parlement de Québec et en Chambre des Communes. D'un côté nous avons des aliments qui se perdent, d'un autre nous en sommes privés. Il en est ainsi pour le papier et dans d'autres domaines encore.

Retraites au Christ-Roi

Les RR. PP. Germain Dandenault et Roméo Girard, o.m.i., prêcheront les retraites paroissiales au Christ-Roi du dimanche 13 février au 27 février. Le matin, à 5 h. 45, il y aura un exercice pour les fidèles de la ville, courte instruction, communion. A 6 heures, messe spéciale pour les travailleurs. Il y aura ensuite deux exercices par jour à 8 hres du matin, messe et instruction; à 7 h. 30 le soir, chapelet et instruction.

Partie de cartes

Au couvent de l'Immaculée Conception de Joliette, partie de cartes lundi prochain, le 14 février dans l'après-midi, à l'heure habituelle. Billets en vente à la porte.

Funérailles de M. Sauvé

Les funérailles de M. le Sénateur Sauvé ont lieu ce matin à St-Eustache. S. Exc. Mgr Papineau, confrère de classe du défunt, officiera. A l'intérieur nous publions quelques notes sur le défunt.

Quatre morts et trois blessés

Quatre personnes ont été tuées et trois autres blessées mardi soir par un train du Canadien National qui frappa une automobile à une traverse à niveau rue Haig, dans le nord-ouest de Montréal. Le train venait de Joliette et l'automobile transportait des travaillants qui retournaient à leur demeure.

Mariage

A la cathédrale, le 5 février, l'abbé V. Amyot a béni le mariage de Georgette Malo et de Lucien Brazeau. M. Pierre Joly servait de témoin à sa petite-fille et M. W. Brazeau à son fils.

CE SOIR
à 8 heures
au Séminaire
CONCERT
LINDSAY-SIMONEAU
■
Bienvenue aux amateurs de la bonne musique et du chant.

Avis très important aux C. de C.

Une assemblée spéciale sera tenue aux salles des Ch. de Colomb

■

JEUDI SOIR,
LE 24 FEVRIER, A 8 h. 30

■

Une décision FINALE concernant le projet d'agrandissement et d'un ménage complet, sera prise à cette assemblée.

Les plans et devis sont actuellement exposés dans la grande salle du deuxième étage et tous les membres sont invités à venir les étudier.

Le devoir incombe à tout chevalier d'être présent à l'assemblée spéciale du 24 février car le sujet à l'ordre du jour est d'importance capitale.

Paul C.,
Sec.-arc.

10 fév. 2 f.

NOTES D'UN VISIONNAIRE

■ Staline divise et est plus fort. Tous l'admettent avec stupeur. Quand à nous, ce sont nos divisions qui garantissent notre faiblesse.

■ Une fois de plus les Russes veulent faire mentir l'Evangile qui veut que toute maison divisée périsse...

■ Mais attendons la fin... L'un de ces seize potentats coupera la tête de ses compagnons, un beau matin.

■ Pendant ce temps, l'épiscopat catholique anglais lance une campagne nationale de prières pour sauver les écoles catholiques menacées de tomber sous la tutelle de l'Etat.

■ Et jusqu'à la dernière goutte de leur sang les catholiques anglais, comme leurs compatriotes, lutteront pour sauver la liberté et la civilisation chrétienne.

■ Est-ce un genre de liberté anglaise ou canadienne que d'être opprimés, vexés, ridiculisés par la majorité? On peut se le demander.

■ Par sa doctrine le Bloc est réellement canadien, mais au Canada (lisez au journal de ce nom) il n'est pas précisément populaire.

■ Quand le Canada (même sens) a peur il dénigre. N'est-il pas allé jusqu'à tenter de diminuer la gloire d'André Mathieu? compositeur de la musique du chant du Bloc populaire!

■ Avec de tels procédés le risque est grand de contracter un mal de bloc autour des urnes...

■ M. Louis Robillard, du Devoir, écrivait l'autre jour qu'à Joliette il y a 98 femmes pour 100 hommes. C'est probablement pour cela qu'environ 25% des femmes font l'homme...

■ On doit regarder comme un jour heureux celui où l'on a empêché quelque mal ou fait quelque bien. (*S. Vincent de Paul*).

■ Pour la plupart, les jours les plus heureux sont ceux où nous avons fait le plus d'argent, où nous avons écrasé et humilié un adversaire, un voisin, un confrère et même un ami ou au moins roulé quelqu'un.

Le POINTEUR.

NOUS AURONS DU LAIT MAIS IL SERA PLUS CHER

CHANGEMENTS DE PRIX DEPUIS CE MATIN

Ce matin, 10 février 1944, le prix du lait est changé à Joliette pendant que la disette qui nous menaçait s'éloigne à l'horizon. Les représentants du syndicat du lait ont rencontré les autorités, mardi dernier, et tout s'est arrangé. Il y avait bien des mois que nos laitiers et producteurs faisaient des démarches à cette fin.

Depuis ce matin voici le prix du lait à Joliette: 9c la pinte, 6c. la chopine, $2.40 le 100 livres dans le gros, au lieu de 8c. 4c et $2.00. Les prix payés aux producteurs seront de $2.65 ou 2.75 selon le mode de livraison.

Les membres du Syndicat ont passé une résolution de remerciements à l'adresse de la Commission des prix, de M. le maire de Joliette et du Bureau médical et des journaux de la ville pour l'appui reçu en cette occasion.

Nous ne manquerons donc pas de lait; il coûtera un peu plus cher, mais producteurs de lait et laitiers ont le droit de voir à leurs affaires et d'obtenir de meilleurs prix quand c'est juste.



ST-CLEOPHAS DE BRANDON

(De notre correspondant)

NAISSANCE — Le 31 janvier, à M. et Mme Fleurimond Cloutier (Christiane Bourré), est née une fille, baptisée le 2 février par M. l'abbé A. Fafard, curé, sous les noms de Marie-Irène-Ovida-Pauline. Parrain et marraine: M. et Mme Auguste Bourré de Montréal, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Théode Ménard, de Joliette.

* HOPITAL — Mme Joseph Piette est actuellement hospitalisée à Joliette où elle est en bonne voie de guérison.

— M. Wilfrid Martineau a subi lui aussi une grave opération à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

* Mme Wilfrid et Mlle Yvette Martineau passent quelques jours dans la métropole chez leurs parents.

— M. Léo Cloutier de Montréal, en fin de semaine dans sa famille, M. Olivier Cloutier.

* NOTES DU MOIS DE JANVIER AU COUVENT — 6e année: Renée Ducharme 74.3; 5e: Carmen Pontbriand 82.5; 4e: Sylviane Hénault 85.3; 3e: Pierrette Martineau 95; 2e: Jacqueline Ducharme 82; 1e: Aurore Marois 76.

ST-DAMIEN DE BRANDON

(De notre correspondant)

U. C. C. F. — Mme Hector Frappier, présidente de l'U. C. C. F., retenue au chevet de sa belle-soeur Mme Hildège Frappier dont nous venons d'apprendre la mort survenue à Ste-Emélie de l'Energie, a été remplacée par Mlle Méralda Croisetière à la réunion mensuelle, jeudi dernier.

Le programme de l'année si généreusement offert par la fédération diocésaine répond bien aux exigences de nos classes féminines rurales, tant au point de vue religieux et social que technique. Nous remercions tous ceux qui ont présidé à l'élaboration de ce programme et nous avons la certitude qu'il développera chez nous le sens social et religieux.

Nos fermières, sous l'heureuse initiative du bureau de direction, appuyées de la compétence de Mme Léo Lafrenière, secrétaire, se sont partagé les responsabilités pour l'année courante. Il ne reste plus qu'à réaliser le programme. La bonne volonté et l'esprit d'entrain qui animent le cercle local, sont un gage de confiance. Le mouvement professionnel chez les dames est bien accepté et il présente une arme de plus à l'esprit de cohésion et d'entrain au sein de nos populations qui ont la légitime ambition de développer leur culture catholique et française, tout en réalisant leur devise: Toujours mieux.

* U. C. C. — Les membres de l'U. C. C. ont tenu leur réunion annuelle le 31 janvier sous la présidence de M. Aldéric Boucher. L'entrain n'a pas manqué. Les questions à l'ordre du jour: l'aide à l'organisation professionnelle à nos compatriotes de l'Ouest canadien, la Mutuelle-Vie de l'U. C. C., la propagande en faveur de nouveaux membres, le Choc des Idées, le travail de défense des intérêts agricoles.

Notre groupe compte déjà 63 membres sur 101 cultivateurs. Le but visé et l'enrégimentation de toute la classe rurale et l'étude des problèmes agricoles.

* ANCIENS RETRAITANTS — A une lampe il faut de l'huile pour assurer un éclairage continu. Aussi, nos Anciens Retraitants vont chercher tous les mois, dans leur réunion apostolique, l'aliment vital et lumineux qu'est l'étude de l'Evangile. La lumière ne doit pas rester sous le boisseau. Quand une fois, on l'a reçue, il faut la diffuser. D'où l'apostolat à exercer.

* SYMPATHIES — A la famille Hildège Frappier, qui compte de nombreux parents ici, nous offrons nos sincères condoléances à l'occasion de la mort de Mme Hildège Frappier.

— Nous avons appris avec regret la mort récente d'un de nos bons touristes, survenue récemment à Montréal, M. J.-C.-Z. Roy, n.p. A tous les membres de sa famille, nos plus sincères sympathies.

* SKI — Nos jeunes goûtent un plaisir toujours nouveau à descendre en vitesse les côtes les plus raides, afin de développer leur esprit de courage et de force en face du danger. Le skieur ne descend pas sans une certaine fièvre, "la côte de la mort" et la longue pente douce et tortueuse encaissée dans une avenue de sapins et d'épinettes. Le salon fait particulièrement la joie du skieur élégant... Au premier concours dimanche dernier, après les vêpres, les gagnants: 1er. Gérald Hénault; 2e: Gilles Frappier; 3e: Claude Bruneau; Descente de fantaisie: 1e, Claude Bruneau; 2e, J.-R. Hénault; 3e, Gilles Frappier; Descente de la mort: 1e, J.-R. Hénault, 2e, Gilles Frappier; 3e, J.-Luc Dubeau.

Grâce à la générosité du comité des sports des récompenses furent offertes aux vainqueurs. — Félicitations aux gagnants et à dimanche prochain.

ST-CALIXTE DE KILKENNY

Mlle Véronique Gariépy, institutrice de l'école du 3e rang, vient de recevoir du Département de l'Instruction publique publique une gratification par l'entremise de M. l'inspecteur J.-B. Chartrand.

* L'assemblée du Cercle d'étude des institutrices aura lieu le 3ème dimanche de février.

ECHOS DE ST-ZENON

(De notre correspondant)

BAPTEMES — Le 11 janvier, Joseph-Henri-René, enfant de M. et Mme Antoine Dénommé (Marie-Ange Langevin). Parrain et marraine: M. et Mme Aldéric Dénommé (Marie-Rose Champagne), oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Thérèse Champagne.

— Le 28 janvier, Marie-Joseph-Carmen, enfant de M. et Mme Gérard Rocheleau (Gilberthe Rondeau). Parrain et marraine: M. et Mme Anselme St-Georges (Arzélia Rondeau), oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Doria Rondeau, tante de l'enfant.

* NOTES DU MOIS DE JANVIER — Ecole No 5 dirigée par Mlle Rachel Champagne. — 7e année: Marcel Rondeau 71.3; 6e: Madeleine Trudel 78.3; 5e: Maurice Rondeau 81; 4e: Isidore Rondeau 77.3; 3e: Gisèle Rondeau 67.7; 2e: Aurore Rondeau 73.3; 1e: Roland Rondeau 73.3.

* VA ET VIENT — M. l'abbé Joseph Rainville est revenu dans notre paroisse. Nous lui souhaitons la bienvenue.

— Au chantier de M. Henri Gouin, M. le curé Bérard, M. l'abbé Joseph Rainville et les Jacistes de notre paroisse ont fait un voyage d'agrément en y passant une belle journée.

ST-JEAN DE MATHA

(De notre correspondant)

PROFESSION RELIGIEUSE — Le 5 février courant, en la chapelle de la Maison-mère de la Congrégation des SS. NN. de Jésus et de Marie, prononçaient leurs voeux en religion: Soeur Marie-Léo-Joseph (Marie-Rose Desroches) fille de M. et Mme Joseph Desroches et Soeur Marie-Louise (Monique (Annette Ducharme) fille de M. et Mme Adélard Ducharme.

M. Joseph Desroches ainsi que Mme Adélard Ducharme et sa fille Simonne, étudiante à l'Ecole Normale de Joliette, ont eu le bonheur d'assister à la cérémonie.

Félicitations et meilleurs voeux à qui de droit.

* Nous offrons nos sympathies à M. et Mme Auguste Rondeau en deuil de leur beau-frère, Mathias Charland, décédé ces jours derniers à Joliette.

* HONNEUR AU MERITE — Notes de janvier. — Ecole No 9: Ste-Louise — Felur-Ange Landreville, inst. — 7e année: Lucile Durand; 6e: Marcel Rondeau; 5e: André Durand; 4e: Gilberte Comtois; 3e: Gertrude Laporte; 2e: Lise Comtois; 1e: Claude Comtois.

— ECOLE No 10 — Rang St-Guillaume: Liliane Marion, inst. — 7e année: Solange Roy 97; 6e: René Joly 82.5; 5e: Suzanne Rondeau 96.5; 4e: Gaétan Roy 88; 3e: Marius Gravel 85; 2e: Jacqueline Joly T. Bien; 1e: Gaston Gravel T. Bien.

— ECOLE DU LAC NOIR — Marie Gagnon, inst. — 7e année: Jean-Guy Amesse; 5e: Eugène Brault; 4e: Monique Brault.

ST-ALPHONSE DE RODRIGUEZ

(De notre correspondant)

ENFANTS DE MARIE — Notre Congrégation d'Enfants de Marie célèbre cette année le centenaire de sa fondation. En effet, c'est ne mars 1844 que notre Congrégation fut fondée par le Père Eusèbe Durocher, O.M.I., durant la retraite de quinze jours qu'il prêcha avec le Père Hughes, chapelain de de la Congrégation Irlandaise de Sorel. Ces deux prédicateurs établirent aussi la première Congrégation de dames et la société de Tempérance.

* ENCAN — Les deux vieux poêles de notre église ont été vendus à l'encan, la semaine dernière. Depuis que nous bénéficions d'un nouveau plan de chauffage à eau chaude, nous nous consolons facilement de voir partir ces bons serviteurs. MM. Patrick Bélisle et Joseph Rivest en sont maintenant les propriétaires.

* La chapelle de notre couvent a été restaurée dernièrement; on l'a agrandie, puis l'on a ouvert deux portes, ouvrant du côté d'une classe, ce qui permet à un nombre plus considérable de personnes d'assister à la messe. Une couche de peinture que l'on est à poser, rendra notre petite chapelle tout à fait jolie.

* Depuis quelques mois notre paroisse a fait l'acquisition d'une bibliothèque d'Action catholique. Nous avions déjà, il est vrai notre bibliothèque paroissiale, mais pour répondre aux besoins des mouvements d'A. C. une bibliothèque spéciale devenait de grande utilité. M. le Curé en a été le fondateur, et nous lui en sommes très reconnaissants.

Grâce à sa générosité, nous pouvons nous procurer et lire les plus beaux livres tel que: "Mieux que le mariage" — "Les beaux jours viendront" — La doctrine sociale de l'Eglise (Rutten) — "Comment aimer pour être heureux" — Comment se faire des amis" — "Comment préparer son mariage" — "Manuel d'Action catholique" (Civardi), etc.

L'EPIPHANIE

(De notre correspondant)

Le 3 février, M. Donatien Beauséjour a trouvé une mort tragique dans le moulin à scie de M. Vincent de l'Epiphanie. — Le coroner a rendu un verdict de mort accidentelle.

* M. Avila Faucher a été trouvé mort lundi dans son domicile. Il était barbier. — Le coroner a rendu un même verdict de mort accidentelle.

* M. Moise Rivest, entrepreneur, a vu sa maison endommagé sérieusement par le feu le 5 février, à 3 hres du matin. A l'arrivée des pompiers le feu avait atteint le deuxième. Les dommages sont surtout causés par l'eau.

* Samedi dernier nos pompiers étaient demandés à St-Paul l'Ermite pour un incendie qui a consumé une maison et en a endommagé une autre.

ST-ROCH DE L'ACHIGAN

(De notre correspondant)

EN VISITE — Dimanche, le 30 janvier, *Mme Louis Vézina recevait* la visite de quatre de ses nièces et d'un de ses neveux, Mlles Lafortune et M. Forest, de St-Gérard Majella.

* BONNE FETE — M. et Mme Paul Faucher, les membres de leurs familles, ainsi que les jacistes de St-Roch, offrent meilleurs voeux à Mlle Thérèse Faucher, à l'occasion de son anniversaire de naissance.

* DECES ARCHAMBAULT — Le 3 février, est décédé à l'âge de 77 ans et 11 mois, Anastase Archambault, époux de feu Emma Lachapelle.

Le service fut chanté par l'abbé J.-O. Fréchette, curé, assisté des abbés M. Piette, vicaire à l'Epiphanie, et O. Bérard, vicaire à St-Esprit. MM. les abbés R. Guilbault et P.-D. Robert, dirent des messes aux autels latéraux. Au choeur, on remarquait M. l'abbé Médéric Payette, curé à St-Esprit.

La chorale de St-Roch exécuta une messe harmonisée.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils: Roméo, de St-Henri de Mascouche; Gaspard et Léopold, de St-Roch; deux filles: Mme Brisson, de St-Jacques; Mme Léopold Henri, de St-Roch; deux brus: Mmes Roméo et Gaspard Archambault; ses deux gendres: MM. Emilien Brisson et Léopold Henri; une soeur: Mme J.-A. Duval, de Montréal; ses beaux-frères: MM. les abbés Ovila Lachapelle, de l'hôpital de la Merci, Montréal, et Hermas Lachapelle, de St-Rémi.

STE-JULIENNE

(De notre correspondant)

La semaine dernière, M. l'abbé C.-Omer Rouleau, propagandiste des Caisses populaires a passé quelques jours parmi nous. Plusieurs assemblées ont été tenues dans les rangs et les écoles. Nos gens en ont gardé un bon souvenir. M. l'abbé Rouleau reviendra dans un avenir prochain. Bienvenue.

* Sincères sympathies à la famille Beauséjour, de Ste-Julienne, à l'occasion de la mort de Donatien Beauséjour, décédé accidentellement dans un moulin à scie à l'Epiphanie. Il était âgé de 23 ans.

* Ste-Julienne, place idéale pour la coupe de la glace. Les paroisses environnantes y prennent leurs provisions pour l'été prochain. M. Gustave Melançon a une machine pour couper la glace et fait le travail pour une somme minime.

* Le cercle de l'U. C. C. augmente graduellement. La semaine dernière plusieurs nouveaux membres s'inscrivaient.

* EN VISITE — M. Georegs-Etienne Robert, aviateur, de passage chez son cousin M. René Bertrand et chez quelques amis.

— Mme Arthur Patry en visite en fin de semaine à Montréal.

— Mlle Claire Beaudry en visite à Joliette.

— Mme Azarie Payette de passage à Montréal chez des parents et amis.

— M. et Mme Armand Paré chez M. Arthur Rivest, dimanche dernier.

— M. et Mme René Melançon en visite à Montréal, chez M. Rolland Perreault.

* Prompt rétablissement à M. Paul Nadeau qui s'est blessé un pied avec une hache.

* NOTES DE JANVIER — Couvent des Srs des SS. Coeurs. — 8e année: Jeannette Huneault 84; 7e: Solange Duchemin 85; 6e: Gérard Grégoire 80; 5e: Yvette Jetté 83; 4e: Adrien Leblanc 86.8; 3e: Henri Lévesque 83.2; 2e: Hélène Lesage; 1e: Mariette Beaudry 85.7.

LANORAIE

(De notre correspondant)

Le 20 janvier, il y eut soirée musicale et partie de cartes, au couvent et au profit des Soeurs de la Providence. La partie musicale était sous la direction de M. Jean-Paul Décarie, assisté par M. Lucien Renaud, Mme Décarie (Manon Marion) et quelques autres. Les élèves du couvent donnèrent quelques morceaux.

■ BELLE VISITE — Le 30 janvier, nous avions l'honneur de recevoir M. l'abbé Mousseau, aumônier des oeuvres agricoles du diocèse, et qui nous a donné deux beaux sermons, sur la J.A.C. et l'U.C.C. Nous espérons que ces sermons porteront fruit pour le plus grand avantage de nos cultivateurs.

* MARIAGE — Le 3 février fut bénie l'union, entre Joseph-Arthur Malo, agent de machines agricoles, de Joliette, et Marie-Albina Bonin. — Nos meilleurs voeux de bonheur.

* NOTES DE JANVIER — Ecole du Sacré-Coeur — 8e année: Albert Champagne 79.7; 7e: Jules Goulet 85.7; 6e: Lucien Perreault 68.7; 5e: Marcel Desrosiers 92; 4e: J.-Guy Emond 86; 3e: Marcel Doucet 93.1; 2e: Yvon Rondeau 88.6; 1e: Guy Fiset 94.4.

LAVALTRIE

(De notre correspondant)

DECES DU R. P. CHAGNON — Notre paroisse vient de perdre l'un de ses fils les plus illustre en la personne du R. Père Ls-Joseph Chagnon, S.J., décédé à Montréal, le 4 février, à l'âge de 48 ans.

Le vénéré défunt laisse dans le deuil cinq frères dont trois prêtres: MM. les abbés Xavier, curé de Cadillac; J.-Baptiste, curé de St-Michel des Saints; Rosario, vicaire à St-Irénée, Montréal; MM. Joseph et Pierre Chagnon, de Lavaltrie; deux soeurs: Mme Georges Boisjoly, de Joliette, et Mlle Hélène Chagnon, de Montréal.

M. le curé H. Lachapelle, M. le vicaire G. Robert et plusieurs paroissiens sont allés aux funérailles qui eurent lieu mardi le 8, en l'église de l'Immaculée Conception.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus vives condoléances.

* MM. les abbés Joseph Robitaille et J.-Léo Pelletier, étudiants au Grand Séminaire, étaient en vacances dans leur famille ces jours-ci.

* M. l'abbé Paul-Antonio Véga, de la République de San Salvador a rendu visite à son confrère d'étude M. l'abbé J.-L. Pelletier.

* M. et Mme Léonide Robillard célébraient la semaine dernière leur 50e anniversaire de mariage.

Nous offrons nos meilleurs voeux aux heureux jubilaires.

* ECOLE No 3 — Mlle Huguette Dalpé, inst. — 7e année: Claude Lacombe; 6e: Jules Lacombe; 5e: Gaston Lahaise; 4e: Mariette Lahaise; 3e: Ronald Goyette; 2e: Eugène Boisjoly; 1e: Gaston Goyette.

— ECOLE No 2 — Mme Maurice Boisjoly, inst. — 7e année: Lucia Goyet; 5e: Gisèle Charland; 4e: Gisèle Giguère; 3e: Roger Hervieux; 2e: Jacques Martineau.

ST-FELIX DE VALOIS

(De notre correspondant)

SEPULTURE — Le 6 février est décédée après une longue maladie soufferte avec résignation, Mme Ephrem Brunelle (M.-Lse Croisetière), à l'âge de 79 ans.

Les funérailles ont eu lieu le 8 février au milieu d'une belle assistance de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. le chan. E. Lachapelle, curé, et le service fut chanté par M. le vicaire O. Lane, assisté de MM. G. Rondeau, ptre et F. Aubin.

Aux familles éprouvées nous offrons nos plus sincères condoléances.

* BAPTEMES — A M. et Mme Rosario Gour (Juliette Coutu), une fille Marie - Laurette - Marielle, baptisée le 2 février. Parrain et marraine: M. et Mme Léopold Marquis, oncle et tante de l'enfant, de St-Norbert.

— A M. et Mme Maximin Joly (Yvonne Allard) une fille Marie-Danielle-Claire-Lisette, baptisée le 6 février. Parrain et marraine: M. Rosarien Allard et Mme Hervé Allard, oncle et tante de l'enfant, de Ste-Elisabeth.

* FELICITATIONS — A Mlle Liliane Marion, de cette paroisse, institutrice à St-Jean de Matha, qui vient de recevoir par l'entremise de M. Adrien Froment, inspecteur d'écoles une prime de $20.00 pour succès obtenu dans l'enseignement.

* HONNEUR AU MERITE — Résultats des concours de janvier à l'école du village. — Classe de M. W. Gagné, inst.— 12e année: Jacques Dufresne 93; 11e: Rosaire Desroches 94.7; 10e: Germain Olivier 66; 9e: Jean-Guy Desrosiers 92.3; 8e: Marcel Aubin 88.5; 7e: Paul-Eugène Rivest 89.3.

— Classe de Mlle I. Boucher, inst. — 6e année: Yves Guérard 92.3; 5e: André Desrosiers 67.7 ; 4e: Azellus Desroches 76.2.

— Classe de Mlle J.-M. Aubin, inst. — 3e année: René Benny 86; 2e: Guy Benny 89.

— Ecole Castel d'Autray: Mlle Rollande Houle, inst. — 7e année: Jacqueline Emery 88; 5e: Françoise St-Aubin 80; 4e: Jeannine Aubin 89; 3e: Rachel St-Aubin 91; 2e: Marcelle Rondeau 95; 1e: René Rondeau 88.

— Ecole des Sapins: Mlle Thérèse Champagne, inst. — 7e année: Bernard Olivier; 6e: Fernand Poirier; 5e: Dolorès Aubin; 4e: Madeleine Olivier; 3e: Rose-Hélène Aubin; 2e: Thérèse Fréchette; 1e: Thérèse Roberge.

Honneur au mérite

STE-BEATRIX

Mlle Ernestine Brûlé, institutrice à l'école du village de St-Charles de Mandeville, vient de recevoir du Département de l'Instruction publique, la gratification pour succès dans l'enseignement. Sincères félicitations de la part des paroissiens de St-Charles de Mandeville.

VILLAGE ST-PIERRE

Mlle Muguette Houle, institutrice à l'école du Village St-Pierre, a reçu la prime pour succès dans l'enseignement.



Pompes automatiques — Accessoires de plantations de tabac jaune — Peintures et vernis "Mont-Royal"

F. Ratelle

FERBLANTIER — PLOMBIER

575, St-Viateur, Joliette

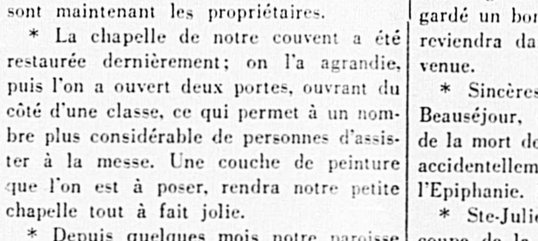
Téléphone 475

Vos serviteurs électriques — soyez bons pour eux

Je suis votre malaxeur électrique



* A cause de l'extrême rareté des matériaux et de la main d'oeuvre, il n'est pas probable qu'on puisse disposer de nouveaux appareils électriques pour l'usage des civils d'ici quelque temps.



Ne tentez jamais de nettoyer le couteau à viande sans le démonter. N'essayez jamais d'enlever les morceaux de cartilage ou les os en tirant. Si le bol destiné à recevoir le jus est bouché par de la moelle, débarrassez-le et lavez-le à l'eau chaude.



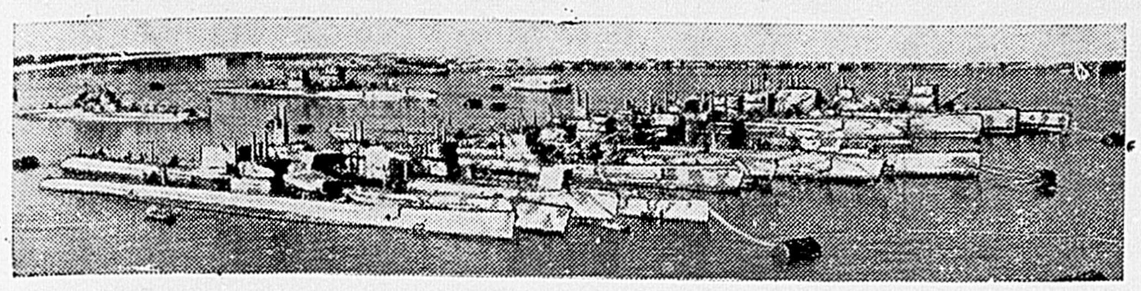
Si le moteur devient bruyant et s'il chauffe facilement c'est qu'il a besoin d'être huilé. N'employez que très peu d'huile que vous introduisez dans les trous du moteur au moyen d'une broche à cheveu ou d'un fin cure-dents.

The Shawinigan Water & Power Company

Électricité *Produits Chimiques*

GÉNIE CIVIL · TRANSPORT · CONSTRUCTION

SOUS-MARINS ITALIENS A MALTE, APRES LEUR REDDITION



Voici seize des sous-marins italiens qui se sont rendus aux Alliés, à Malte, avec la majeure partie de la flotte italienne.

SCN IMPRIMEURS ALLIES CANADA

Chronique Syndicale

ASSEMBLEE DU COMITE DE CONSULTATION — AUTRE CONFERENCE LE 24 FEVRIER — CAISSE DE DECES POUR LES OUVRIERS EN CONSTRUCTION — ELECTIONS CHEZ LES EMPLOYES EN BISCUITERIE

▪ Au Comité de Consultation:

Le Comité de Consultation du Secrétariat tint son assemblée régulière vendredi dernier, le 4 février. Etaient présents: M. l'abbé Pichette, assistant-aumônier; M. Yvon Ricard, président; M. Adem Allard, M. J.-H. Champoux, M. Félix Contré, M. H. Thouin, M. E. Laniel, M. Fernand Jolicoeur, secrétaire.

Les délégués qu'on avait envoyés à Sherbrooke, M. l'abbé Pichette et Fernand Jolicoeur, firent un rapport des journées d'étude auxquelles ils assistèrent les 22 et 23 janvier derniers, et où il fut question des relations entre les conseils centraux, les fédérations et les secrétariats et de mystique syndicale.

Au cours de ce séjour à Sherbrooke, des délégués ouvriers de plusieurs centres métallurgiques de la province se réunirent pour étudier les possibilités de fonder une fédération des syndicats de fonderies et d'acieries de la province. M. Adem Allard, président du syndicat de la Joliette Steel, et très intéressé au projet, assistait à cette assemblée convoquée par la C.T.C.C. On convainc de la nécessité d'une telle fédération et l'on décida de se réunir à Joliette, le 5 mars prochain, après avoir confié au signataire de cette chronique le soin de compiler les renseignements utiles à l'élaboration d'une constitution et d'une convention collective provinciale.

Les membres consulteurs passèrent alors une motion, acceptée à l'unanimité, pour fixer l'année fiscale du Secrétariat du 1er septembre au 31 août. Et c'est ainsi que, peu à peu, le détail des constitutions du Secrétariat s'élabore selon l'expérience des autres et les nécessités locales.

On fit aussi rapport des recettes de la conférence du R. P. Bouvier et l'on annonça à l'assemblée que la quête rapporta $157.00, ce qui fait un revenu net de $85.00 pour le Secrétariat.

Devant l'enthousiasme de la population et la bonne volonté des organisateurs, on décida de considérer comme un précédent cette conférence du mois de janvier 1944 sous les auspices du Secrétariat, d'instituer à perpétuité le comité d'organisation de la conférence et de faire venir chaque mois un conférencier capable d'intéresser toujours vivement notre population avide de se renseigner. Et c'est ainsi que, jeudi, le 24 février, M. René Bergeron, de Montréal, grand spécialiste en questions communistes, viendra parler sous les auspices du Secrétariat au Séminaire de Joliette. Les journaux locaux donneront des détails au cours du mois.

Enfin, on demande de faire une propagande intense en faveur du cercle d'étude *auprès des syndicats qui ont tous un* impérieux besoin de faire étudier leurs membres s'ils ne veulent pas être voués à une décadence fatale.

▪ Une nouvelle Caisse de décès:

Lundi, le 6 février, M. Félix Contré, présidait une intéressante assemblée du Syndicat des Ouvriers en Construction du district de Joliette. C'est à cette réunion qu'on mit en vigueur la caisse de décès dont le projet avait été élaboré et expliqué aux membres depuis quelque temps. La période de fonctionnement de cette assurance remontera cependant au 1er février 1944. Il faut féliciter le syndicat des ouvriers en construction de savoir si bien tirer parti des avantages que procure l'association professionnelle.

A cette assemblée, on procéda ensuite à l'élection des représentants du syndicat au Comité Conjoint de la Construction; furent élus: MM. Félix Contré, Lucien Lépine, Sylvio Robitaille.

En réponse à la demande du Secrétariat, dont M. Contré est l'un des membres consulteurs, le syndicat désigna des représentants au cercle d'étude St-Charles-Borromée, chaque mercredi soir, et invita tous ses membres à le fréquenter, même s'ils n'en ont pas le mandat spécial.

▪ Elections au Syndicat de la Biscuiterie:

Vendredi, le 4 février, le syndicat des Employés en Biscuiterie de Joliette procéda à ses élections annuelles dont voici le résultat. Président: M. Joseph Savignac; vice-président et agent d'affaires: M. Charles Cadieux; secrétaire-archiviste: Mlle Marie-Jeanne Jubinville; secrétaire-trésorier: M. Lucien Nadeau; secrétaire-financier: M. Tél. Boucher; assistant-secrétaire-financière: Mlle Laurette Durand. — Nos félicitations à tous.

Fernand JOLICOEUR,
Chef du Secrétariat.

Au Séminaire

Chronique 842

▪ 30 JANVIER

Journée de prières aux intentions du Souverain Pontife.

A 8 h. 30, M. l'abbé Auguste Ferland, p.S.S., (1913-20), professeur de Théologie Dogmatique, au Grand Séminaire de Montréal, nous fait l'honneur de célébrer la messe solennelle. Il est assisté à l'autel de MM. les abbés Gérard Lavallée (1932-39) et Ls-Joseph Robert (1933-40), comme diacre et sous-diacre, tous deux ecclésiastiques, au Grand Séminaire de Montréal, cependant que Messieurs les Séminaristes du diocèse, exécutent le chant liturgique, à la tribune de l'orgue, sous la direction de M. l'abbé Clément Morin, p.S.S., (1919-26), professeur d'Ecriture Sainte, également du Grand Séminaire de Montréal.

Les Finissants terminent, ce matin, leur retraite de décision, à la Maison Querbes et reviennent au Séminaire, au cours de l'avant-midi.

A 11 hres, il y a congé d'études en l'honneur de nos visiteurs MM. les ecclésiastiques.

▪ ACADEMIE ST-ETIENNE Jr

Au cours de la semaine dernière, les membres de l'Académie Saint-Etienne Jr se réunissaient à la salle d'études des élèves pour élire les membres du comité pour le second semestre. Le scrutin a donné le résultat suivant. Président: Yves Dugas, Rhétorique B; vice-président: Arthur Vandal, Belles-Lettres B; secrétaire: René Coderre, Belles-Lettres A; assistant-secrétaire: Fernand Lord, Versification A.

Le travail de nos jeunes académiciens, pendant le second semestre, portera sur "l'Evolution politique et littéraire du pays" à partir de 1760. Afin de faciliter la tâche et d'éviter les redites, le travail est ainsi divisé: les élèves de Rhétorique étudieront les formes de gouvernement par lesquelles le pays est passé depuis la conquête; ceux de Belles-Lettres se limiteront à l'évolution de la littérature à la même époque; tandis que ceux de Versification donneront l'illustration de cette évolution politique et littéraire dans des récitations. Enfin, les pages de journal présentées par les élèves de Belles-Lettres porteront sur l'une ou l'autre évolution. Comme on le voit la matière est abondante et il y aura du travail pour tous les académiciens. Cependant nous sommes assurés du succès de l'Académie, car ses membres travailleront en coopération intime avec son directeur, M. l'abbé Léo Hénault, et trouveront dans les membres du nouveau comité des gens de bonne volonté, qui n'ont peut-être pas la prétention de faire mieux que leurs prédécesseurs, mais qui veulent faire autrement des autres.

▪ 31 JANVIER

Vers 5 heures, cet après-midi, le R. P. Supérieur, une trentaine de professeurs, ainsi que Jacques Tellier et Jules Bibeau, respectivement président et vice-président de la Philosophie Sr, se rendent à Montréal, pour prendre part au 4ème dîner-causerie des Anciens du Séminaire, au Cercle Universitaire. La réunion, présidée par M. le Dr P.-A. Robichaud, M.D., de Montréal, président de l'Amicale réunit quelque deux cents Anciens et fut au dire de plusieurs une des mieux réussies. Le conférencier de la soirée, était M. le chanoine Louis-Philippe Lamarche, curé de St-Barthélemy, ancien secrétaire de l'Association et ancien professeur au Séminaire, pendant au-delà de vingt-cinq ans. Rassemblant ses souvenirs de collège, M. Lamarche donna une causerie à bâtons rompus, où il présenta à son auditoire le portrait de quelques-unes des figures caractéristiques de son temps: les RR. PP. Cyrille Beaudry et Michel Roberge; les RR. FF. Coulombe et Plante. Le tout présenté avec originalité et finesse a grandement plu à l'auditoire, qui suivit le conférencier avec intérêt et ne lui ménagea point ses applaudissements. Présenté par le président de la soirée, le conférencier fut remercié par le R. P. Supérieur du Séminaire.

A la table d'honneur, on remarquait en plus du conférencier, le Dr P.-A. Robichaud; le T. R. P. P.-E. Farley, supérieur général; Mgr Georges Chartier; le R. P. E. Aubin, sup. du Séminaire; le R. P. L.-J. Lefebvre, supérieur du Collège Bourget; le R. P. Lavallée, supérieur du Collège Saint-Laurent; MM. les abbés A. Desrosiers et G. Robitaille, curé de l'Epiphanie; MM. E. Majeau, Dr M. Durand, Dr D. Marion, le notaire G. Valois, de Lachute.

▪ 2 FEVRIER

Fête de la Purification de la Très Sainte Vierge.

Avant la messe de communauté, le R. Père Supérieur préside à la bénédiction des cierges.

▪ 3 FEVRIER

Fête de Saint Blaise

A l'heure de la messe de communauté, M. l'abbé P. Cantara, professeur titulaire en Versification B, chante une messe de Requiem pour le repos de l'âme de M. Prudent Farmer, père de Jean, Louis et Paul Farmer. Cette messe était recommandée par les élèves de Versification B.

Le R. Père Supérieur et quelques professeurs assistent, ce soir, au "Banquet annuel des Citoyens", offert en la salle de réception de l'Ecole Baby et organisé par les Dames de Charité, au profit des pauvres de l'hôpital Saint-Eusèbe.

▪ 4 FEVRIER

Premier vendredi du mois.

A 7 h. 45, ce soir, heure sainte présidée par le R. P. Supérieur et prêchée par M. l'abbé Samuel Lesage.

▪ 5 FEVRIER

Au souper, le P. Assistant-supérieur nous annonce la nomination de M. l'abbé Gérard Gaudet, au poste de vicaire à Ste-Elisabeth.

A la Préfecture des Etudes, depuis douze ans et demi, M. Gaudet laisse un travail plutôt aride, qu'il fournissait pourtant avec une compétence et une bonne volonté admirables. Toujours au poste, il recevait fort bien les visiteurs de la Préfecture. C'est là, qu'il a appris à connaître les élèves. Avec cet avantage, sur les autres professeurs, qu'il connaîtrait même — assure-t-on — la fiche médicale d'un grand nombre d'entre eux, pour leur avoir signé, au moins quelques billets d'un double "G", avec l'heure de la visite: 9 h. 30 ou 3 h. 10.

Ce départ était pressenti depuis quelques temps. Aussi à l'issue des examens, le corps professoral, de concert avec le P. Préfet des Etudes, s'était-il permis de souligner à sa façon, les noces d'argent de M. Gaudet, qui venait de REUSSIR son 25e examen, comme secrétaire des études. Le chroniqueur se voit donc fort aise en ce moment de reconnaître les services qu'il a rendus au Séminaire, et de le féliciter au nom de tous pour sa nouvelle mission et de lui souhaiter un fructueux apostolat.

Après le souper, professeurs et élèves se rendent à l'aréna pour assister au festival sportif que nous a préparé le P. Préfet de discipline. Comme il sera donné ailleurs un substantiel rapport de cette soirée, contentons-nous ici de souligner à l'honneur de nos élèves, le bel esprit sportif manifesté à cette occasion.

▪ DE PASSAGE AU SEMINAIRE

Au cours de l'après-midi, le 1er février, M. Georges-Etienne Robert (1937-40), du Corps Royal de l'Aviation Canadienne, vient saluer ses anciens professeurs.

— Au dîner, le 2, M. l'abbé Mathias Robert (1906-15; P. 1918-25), curé de St-Viateur d'Anjou.

— Au cours de l'après-midi, le 3, le lieutenant Martial Morin (1930-33), du camp militaire de St-Jérôme, vient saluer les autorités de la maison et rendre visite à ses confrères de classe. Après un séjour de plus de trois ans en Angleterre, le lieutenant Morin revint au pays dernièrement pour suivre un cours spécial d'organisation destiné aux officiers supérieurs de l'armée. Actuellement il est instructeur au camp militaire de Saint-Jérôme.

— Au dîner, le 4, M. le Dr Philippe Landry, M.D. (1927-35), médecin de l'Unité sanitaire du district des Trois-Rivières, La Tuque et Shawinigan.

▪ FELICITATIONS

A M. le Dr Eugène Garceau, M.D., (1918-21), choisi récemment comme secrétaire du conseil médical de l'hôpital St-Luc, de Montréal.

— A M. le Dr Louis-Philippe Desrochers, M.D., (1923-30), choisi en même temps comme secrétaire des réunions scientifiques du même hôpital.

— Au P. Arthur Forest, c.s.v., (1922-29), comptable du Séminaire, qui eut l'honneur de célébrer la messe solennelle de l'ouverture des Quarante-Heures, à l'hôpital St-Eusèbe, le 30 janvier, au matin.

— A M. Louis-W. Mercier (1910-18), président de la "Metropolitan Electric Company Limited", de Montréal, qui vient de se porter acquéreur en propre de tout le capital de cette importante entreprise. M. Mercier aura aussi le contrôle de la firme "Goulet Limitée" de Québec, filiale de la "Metropolitan Electric Co".

— Au capitaine J.-Alphonse Lefebvre (1922-29), aumônier, au centre militaire de Montréal-Sud, qui eut l'honneur de présenter un important rapport à une conférence des aumôniers catholiques du District militaire, No 4, tenue à la Centrale Jociste de Montréal, sous la distinguée présidence du major honoraire J.-E. Reeves-Gravel, aumônier sénior du District.

— A M. Jean Mercier (1923-28), avocat de Montréal, élu président de "l'Ouest Commercial et professionnel" lors de l'assemblée générale des membres de cette association, tenue à l'hôtel Windsor de Montréal, le 27 janvier dernier.

— A MM. Paul Leblanc (1926-28), avocat et conseiller municipal et Hermas Perras (1899-1900), président du Club Canadien, tous deux de Montréal, qui ont été récemment initiés membres de "l'Ordre fraternel des Aigles".

— A M. Léo-Paul Desrosiers (1909-16), conservateur de la bibliothèque municipale de Montréal, nommé bibliothécaire de la "Société des antiquaires et des numismates", au cours de la réunion annuelle des membres de cette société, tenue dernièrement au Château Ramesay, à Montréal.

— Au R. P. Joseph-Edouard Marcoux, c.s.v., préfet de discipline, au Séminaire, ainsi qu'à ses assistants, organisateurs du festival sportif, pour la belle soirée présentée à l'aréna de Joliette, samedi le 5 février.

— A M. l'abbé Samuel Lesage, professeur titulaire, en Belles-Lettres B; à M. le Dr Philippe Landry, M.D., du Cap de la Madeleine; au P. Denis Périgord, c.s.v., professeur de français en Eléments latins A et B; à M. Edouard Hétu, agent des douanes, à Joliette, élus membres du comité du Conventum du 84e cours, lors du souper-causerie des Anciens du Séminaire, au Cercle Universitaire.

▪ SYMPATHIES

A M. Paul Poirier, L.S.C. (1925-33), de Berthierville, à l'occasion de la mort de son père, M. Ludger Poirier, survenue la semaine dernière, à St-Félix de Valois.

— A M. Elphège Marseille (1908-15), agronome de Québec, à l'occasion du décès de sa mère, Mme veuve Alfred Marseille, de Ste-Elisabeth; ainsi qu'à M. Bertrand Marseille (1933-36), petit-fils de la défunte. Les funérailles ont eu lieu, jeudi le 3, en l'église paroissiale de Ste-Elisabeth.

NOUVELLES DE STE-ELISABETH

HONNEUR AU MERITE — Ecole No 1 — Dir.: M. Wilfrid Fafard — 9e année: Marcel Pelland 71.2; 8e: Robert Desalliers 83.5; 7e: Jean-Noel Joly 72.5; 6e: Marcel Ducharme 93.8.

— Classe de Mlle Jeannette Gravel. — 5e année: Roger Lefebvre 86.1; 4e: Hermas Goulet 85.

— Classe de Mlle Juliette Tellier — 3e année: Yvain St-Georges 91.6; 2e: Gilles Joly 95; 1e: Claude Ste-Marie 94.7.

— ECOLE No 4 — Mlle Lucienne Ducharme — 7e année: Paulette Hénault, 95.; 6e: Fleurette Brousseau 73.6; 5e: Bernard Hénault 84; 4e: Marcel Ducharme 92.2; 3e: Jean-Guy Roch 87.3; 1e: Lorraine Coutu 96.

— ECOLE No 5 — Mlle Yvette Joly — 7e année: Jeanne d'Arc Bonin 71; 6e: Martial Pelland 74; 5e: Fernande Savignac 83; 4e: Jean-Marc Bérard 77; 3e: Yves Bérard 78; 2e: Dorice Pelland 84; 1e: André Savignac T. B.

— ECOLE No 7 — Mlle Jeanne Sylvestre. — 7e année: Jacqueline Bibeau 94.7; 6e: Monique Roch 85.1; 5e: Estelle Roch 72.6; 4e: Roch Marseille 78.1:

— 2ème classe: Mlle Lucie Trudel. — 3e année: Réjeanne Bellemare 73.6; 2e: Ls-Philippe Roch 79.7; 1e: André Grenier 86.

— ECOLE No 9 — Mlle Cécile Allard — 7e année: Pauline Joly; 4e année: Yvon Houde; 2e année: Lorraine Rainville.

* DECES — Le 2 février est décédée Mme veuve Israel Forget (née Joséphine Bourret) nonagénaire. Les funérailles ont eu lieu le 5 février; la levée du corps a été faite par l'abbé A. Rondeau, vicaire; le service fut chanté par M. le curé Hector Ferland. — Nos sympathies à la famille.

ST-AMBROISE DE KILDARE

(De notre correspondant)

BAPTEMES — Le 3 février, à M. et Mme Aurélien Neveu (Annette Comtois) un fils baptisé par M. l'abbé V. Fafard, Joseph - Irenée - Michel. Parrain et marraine: M. et Mme Irenée Neveu, oncle et tante de l'enfant.

— Le 6 février a été baptisée par M. l'abbé V. Fafard, une fille de M. et Mme René Parent (Gilberte St-Jean), sous les prénoms de Marie - Thérèse - Alice - Pauline. Parrain et marraine: M. et Mme Florimond St-Jean de St-Paul.

* GRANDE SOIREE RECREATIVE AU PROFIT DES OEUVRES PAROISSIALES — Le 19 février, à 8 hres du soir, sur la patinoire, et dans la salle municipale, il y aura un programme varié de diverses attractions. Bienvenue à tous. De beaux prix seront décernés aux vainqueurs des différents concours.

Le prix d'entrée est de 25c. pour tout le monde. Enfants et adultes. Bienvenue aussi aux amis des paroisses voisines. — Le Comité.

* Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme René Lafrenière revenue dernièrement de l'hôpital St-Eusèbe de Joliette après traitements pour brûlures.

* DEPLACEMENTS — Ces jours derniers, M. l'abbé V. Fafard, MM. Emile Bruneau, Alfred Grégoire, Phidias Robert, et Mlle Annette Robert firent un voyage à Montréal et rendirent visite à leur pasteur malade, M. le curé A. Richard.

— Mlles Lucienne Richard et Maximilienne Perreault de passage à Montréal la semaine dernière. Ils visitèrent M. le curé A. Richard, hospitalisé à l'Hôtel-Dieu.

— Dimanche chez ses parents, M. le Dr Fernand Grégoire.

— M. Phidias Robert assiste aux funérailles de M. D. Beauséjour, à l'Epiphanie.

— M. l'abbé D. Robert, de Joliette a donné le sermon dimanche dernier.

* SOIREE D'ETUDE — Les Jacistes ont repris leurs soirées d'étude. Le programme est très intéressant et instructif; tous se font un devoir de suivre ces cours.

RAWDON

(De notre correspondant)

GRAND SUCCES — La partie de cartes du 1er février organisée par les membres de l'Action catholique a fait salle comble à l'hôtel de ville. Elle a remporté un succès sans précédent.

Une liste imposante de très beaux prix stimulait l'enthousiasme des joueurs.

Un très beau programme de chant et de musique termina agréablement cette soirée.

Mme Roméo Galarneau, M. Roland Marsolais, M. Robert Pelletier firent d'abord du chant; Mlle B. Piette les accompagnait au piano.

MM. Fernand Desjardins et Roger Perreault tirèrent d'harmonieux sons de leurs violons.

Il y eut ensuite danse par MM. Wilmer Lane, Jos. Lane, Roger Breault et J. Breault, accompagnés par M. Léo Lane, au violon et Mlle Evelyn Kinsella au piano.

Pour terminer chants de folklore par Mmes Oriance Perreault, Alfred Lane, J.-J. Lane, P.-E. Lane, Mme Galarneau, MM. les vicaires Bérubé et Gamache.

Le comité d'Action catholique remercie bien sincèrement tous ceux et celles qui leur aidèrent de quelque façon que ce soit dans cette organisation si bien réussie. — Mention spéciale à M. Adrien Charbonneau qui a bien rempli sa charge à l'encan.

* CONCOURS DE JANVIER — Ecole St-Joseph: Mme Joseph Lane, inst. — 7e année: Françoise Lane 79.9; 6e: Jean-Paul Labrèche 71.9; 5e: Gilles Mailhot 70.2; 4e: Raymonde Lane 85.1; 3e: Claire Lépine 84; 2e: René Mailhot 83; 1e: Viateur Lachapelle 74.

— Ecole des Saints Martyrs Canadiens, dirigée par Mme Albert Lane — 7e année: Lucien Rivest 89.5; 6e: Laurence Leblanc 73.7; 5e: Roger Breault 86.9; 4e: Mario Beauséjour 91.

— Elèves de Mlle Fleurette Chevrette, inst. — 3e année.. Jacqueline Breault 77; 2e: Thérèse Breault 78; 1e: Germain Beauséjour, excellent.

POUR UN ORDRE MEILLEUR

Déclaration des Semaines sociales du Canada expliquée et commentée

Par le R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

La Commission générale des Semaines Sociales du Canada a publié en septembre 1943 une importante déclaration sur la restauration sociale. Après avoir analysé brièvement la situation économique au Canada et montré la nécessité d'un ordre nouveau basé sur le respect de la personne humaine et ses légitimes exigences, elle indique à grands traits les réformes essentielles qui établiront cet ordre meilleur.

La déclaration contient, vingt-cinq articles, nécessairement brefs, pour ne pas lui enlever son caractère de manifeste. Chacun aurait pu être suivi d'un utile commentaire. C'est ce complément que nous offre aujourd'hui le président des Semaines sociales, le R. P. Archambault, S.J. Il nous donne en 64 pages une déclaration expliquée et commentée. Ce texte est suivi d'une importante bibliographie. Ainsi tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre pays pourront étudier les réformes proposées, les discuter, en tirer des conclusions pratiques, faire leurs suggestions personnelles. Le travail d'équipe sera ici des plus féconds.

La brochure du R. P. Archambault parait dans la collection de l'Ecole Sociale Populaire, numéro double (janvier et février). Elle se vend 25 sous l'exemplaire à l'ACTION PAROISSIALE, 4239, rue de Bordeaux, Montréal. (E. S. P., nos 360-361).

GRAND FESTIVAL
à l'Epiphanie
le 13 février
à 2 hres p. m.



sous la présidence de S. Honneur le maire Edouard MAJEAU

Patin de fantaisie,
Acrobatie,
Courses et Hockey

Papier de construction

Bardeaux d'asphalte — Toitures en rouleaux. — Lambris saturés. — Wall Board — Donnacona — Layer Board.

F. Ratelle
575, St-Viateur, Joliette
Téléphone 475

Quelques Gouttes
dans chaque narine soulagent rapidement
l'enchifrènement dû au CATARRHE



Une médication spéciale, qui agit rapidement au siege même du mal

Un soulagement apaisant de l'enchifrènement et des pénibles souffrances causées par le catarrhe aigu, se produit rapidement, à mesure que le Va-tro-nol se propage dans le nez, diminue l'enflure des muqueuses—apaise l'irritation, soulage la congestion, aide à dégager les voies nasales obstruées par le rhume. Il facilite la respiration—essayez-en! Suivez le mode d'emploi dans la boîte.

VICKS VA-TRO-NOL

Téléphones: { Bureau: 42 / Maison privée: 175 — Boîte postale: 100

J.-A. BOISVERT
ASSURANCES GENERALES
représentant de la
GREAT WEST LIFE ASS. CO.
501, rue NOTRE-DAME, JOLIETTE, Qué.

.. Contre la grippe et le rhume ..

Acétophen Composé 217, doz 35¢
40 pour 75¢ — le 100 1.50
Acétophen Composé 223, doz 45¢
40 pour 1.00 — le 100 2.00
Acétyn, la douzaine .. .. .. 25¢
le 100 .. .. 1.25
A.S.A., Puretest, le 100 .. .. 49¢
Aspirine, Bayer, la douzaine 22¢
24 pour 39¢ — le 100 98¢
Bromure Comp. Riker .. .. 25¢
Bromure de Quinine
(C. B. Q.) .. .. 25¢
Grove's Cold Tablets 25¢ — 45¢
SHERVAC .. .. 75¢
Vitavax, 30 capsules 2.50
100 capsules 7.00

HUILE DE FOIE DE MORUE

Landry, 6 onces .. .. 25¢
Landry, 16 onces .. .. 50¢
Nadeau, 8 onces .. .. 49¢
Nadeau, 16 onces .. .. 89¢
Nadeau, ½ gallon 3.50
Nadeau, le gallon 6.50
Ayerst, 4 onces .. .. 55¢
Ayerst, 16 onces 1.29
Ayerst, 10 D, 4 onces .. .. 67¢
Ayerst, 10 D, 16 onces 1.69

Puretest, 10 A et 10 D,
4 onces 1.00
Emulsion Puretest .. .. .. 95¢
Emulsion Scott .. 59¢ — 98¢

EXTRAIT DE MALT AVEC HUILE DE FOIE DE MORUE

Kepler, 10 onces .. .. .. 75¢
Kepler, 20 onces 1.25
Puretest, 16 onces .. .. .. 59¢
Puretest, 32 onces .. .. .. 98¢

SIROPS CONTRE LE RHUME

Bronchique Rexall .. .. .. 50¢
Bronkiol 1.00
Buckley .. .. .. 39¢ — 69¢
Cerisier Rexall .. 35¢ — 60¢
Chase .. .. 35¢ — 75¢
Lambert .. .. 29¢
Mason "49" .. .. .. 40¢ — 75¢
Mathieu .. .. 29¢
Melo-Rex .. .. .. 50¢ — 75¢
Rexillana .. .. .. 50¢ — 1.50
Pin Blanc Composé
6 onces .. .. 25¢
16 onces .. .. 50¢
½ gallon 2.25
le gallon 3.75
Universelles .. .. 25¢

Oscar Landry

LA PHARMACIE LA MIEUX ASSORTIE DU DISTRICT

457, N.-Dame, Tél.: 228 – 229

Joliette

Joliette aurait ...

(suite de la première page)

Le secrétaire de la ville donne lecture d'une contre-requête signée par 12 propriétaires de taxi de la ville. L'échevin Lafortune est d'opinion que l'intérêt général de la population plaide en faveur de ce service, surtout pour accommoder les travaillants qui demeurent aux extrémités de la ville. Les propriétaires de taxi Pauzé et Rivest, opinent que ce service ruinerait le commerce de taxi dans Joliette. Les échevins décident d'attendre à une prochaine séance pour étudier ce cas, lorsque les prix et l'honoraire de ce service leur seront fournis.

▪

RAPPORT DE L'INGENIEUR

M. Lippé explique au Conseil de ville que, après réflexion il n'a pas cru bon de demander à la Commission municipale la permission de tracer les nouvelles rues moins de 66 pieds de largeur, parce que, dit-il en observant cette loi nous aurons plus de liberté pour déterminer la distance entre les constructions et le pavage.

— Notre camion souffleur sera ici le 14 février prochain. Voilà une bonne nouvelle pour la ville. Le Conseil demande à M. Lippé d'en faire l'essai dans le Parc Joliette.

— Le Conseil demande à l'ingénieur de convoquer les contremaîtres pour la séance du Conseil de lundi prochain.

▪

RAPPORT DU CHEF

Le Chef demande l'autorisation de faire habiller les nouveaux constables, et aussi demande ce qu'il doit faire des réclamations des employés de son département en rapport avec les heures supplémentaires de travail ou des cas de maladie. Le Conseil prend ses demandes en considération, et enfin décide de régler le tout à la séance spéciale de lundi prochain.

Sur la proposition de l'échevin Forest, secondé par l'échevin Martel, le Conseil se retire en comité privé.

LA FETE SPORTIVE DU SEMINAIRE

Depuis quelques années, le Séminaire de Joliette organise une fête sportive d'hiver. Inutile de dire que nous attendons cette fête avec anxiété et aussi... avec un peu d'énervement. Toute la gent étudiante se prépare, car c'est "notre fête".

Enfin le grand jour est arrivé! Les dernières heures de classe nous paraissent bien longues. Chacun jette un coup d'oeil à sa montre, en attendant le timbre de la cloche qui sonnera la délivrance. Quatre heures ! Abeamus ! Le professeur regarde défiler ces visages épanouis qui s'en promettent à coeur-joie. Arrivés dans la salle de récréation, les élèves reçoivent leurs programmes. Les uns se hâtent d'en dévorer le contenu, tandis que d'autres y requièrent la signature de leurs amis.

Après un souper pris avec énervement fébrile, on se vêt chaudement, et en route pour l'aréna au son de la joyeuse harmonie du Séminaire. Le hors-d'oeuvre servi (c'est une marche entraînante dirigée par le Père Brunelle), la soirée débute par la partie de hockey entre l'Ecole Supérieure St-Viateur et le Séminaire junior. L'entrain ne manque pas, ni le jeu... Les deux équipes, de force à peu près égale, accomplissent l'une et l'autre, de belles prouesses. Mais le sort ne nous favorise pas, et nous perdons glorieusement par le score de 3 à 2.

L'entr'acte nous est alors fourni par des courses auxquelles prennent part les "poneys" (leur taille équivaut, dans notre mesure, à environ quatre pieds et demi) et les "petits-moyens". Vitesse, à reculons, à trois jambes, il y a toujours des gagnants et de... bons perdants. La joie est au comble, si l'on en juge par les chansons et les cris des élèves. Ce n'est rien d'étonnant car dans quelques minutes débutera la grande joute de hockey entre les "Hautes Etudes Commerciales" et le Séminaire. Nous avons perdu la coupe l'an dernier, mais nous n'avons pas dit notre dernier mot...

Après le chant de notre hymne national "O Canada", la rondelle est mise au jeu par M. le maire J.-A. Boisvert, et la partie commence. Nos porte-couleurs se lancent à l'attaque; le jeu est rapide, et nos adversaires de taille. L'énervement à bien quelque emprise sur nous, et nous fait rater certainement quelques points. Tout de même, après cette première période, le pointage est de 0 à 0. La joute se continue donc avec non moins de rapidité. Le Séminaire semble bien déterminé à remporter la victoire. Le jeu d'ensemble est meilleur, mais par contre, nos adversaires ne cèdent pas de terrain et quelques punitions sont infligées. C'est la dernière période: qui donc jouira des honneurs? Les joueurs attaquent réciproquement. La partie est des plus excitantes. Chacun redouble d'effort. Ici, il nous faut féliciter notre jeune gardien de buts qui fut, sans contredit, un des héros de cette lutte. Mais bien malgré nous, la victoire demeure aux mains des "Hautes Etudes" aussi... la coupe. Ajoutons cependant que ce fut une belle joute de gouret entre deux équipes bien balancées. Si la chance n'a pas penché de notre côté, nos visiteurs n'eurent pas moins de difficulté à nous vaincre, et le Séminaire reste toujours un club à redouter.

Pour nous divertir un peu et nous retremper dans cette atmosphère de "folle ivresse", les courses se continuent avec les "grands-moyens", les "grands", et les philosophes auxquels sont réservées les courses comiques. Il est vraiment difficile de courser à l'aveugle, en ski, en bicyclette, et les chutes imprévues ne sont pas rares ni moins comiques. Ceux qui ont passé par l'épreuve peuvent nous en dire quelque chose.

Un numéro tout-à-fait spécial et nouveau au programme consiste dans les "mouvements d'ensemble" exécutés par une soixantaine d'élèves, au son de la musique. Le magnifique costume avec pantalon bleu décoré de galons blancs, chandail blanc et casquette blanche, a produit un effet vraiment remarquable. L'exécution des mouvements, la musique, tout a contribué au succès de ce fameux numéro qui a su plaire à notre public joliettain. Ses applaudissements ont démontré son bon goût tout en sachant nous encourager. L'animateur, le Père Bellemare, mérite nos chaleureuses félicitations.

Cette soirée si magnifique devait se terminer par une surprise: du patin de fantaisie exécuté par deux jeunes filles de Montréal, Mlles Trudeau. La difficulté de leurs mouvements accomplis avec aisance, leur prestance et leur élégance ont su gagner notre admiration, et nous les en félicitons.

Je m'en voudrais de terminer ainsi sans remercier auparavant, au nom des organisateurs du festival, tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, nous ont apporté leur encouragement. C'est une marque de sympathie que nous ne pouvons oublier, c'est un stimulant pour nous aider à donner à cette fête populaire un caractère toujours de plus en plus attrayant.

Gérard MASSICOTTE.

ST-CUTHBERT

(De notre correspondant)

NAISSANCES — Le 19 janvier, Joseph - Donatien - Guy, fils de Armand Rémillard et de Marie-Anne Dauphin. Parrain et marraine: M. et Mme Donatien Houle, oncle et tante.

— Le 25 janvier, Marie - Marguerite - Réjeanne, fille de Paul Carpentier et de Léona Destrempes. Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Carpentier, grands-parents.

* RETRAITE FERMEE. — Trente-sept hommes et jeunes gens ont suivi les exercices de la retraite à la Maison Querbes. Espérons que l'an prochain, notre paroisse fournira ses groupes complets d'hommes mariés et de jeunes gens.

M. le curé et M. le vicaire qui sont allés à Joliette pour la récollection, en ont profité pour aller prendre le dîner avec nos retraitants.

* ANNIVERSAIRE — Nos meilleurs voeux à M. le curé qui fêtera son anniversaire de naissance le 14 de ce mois.

* LA PATINOIRE — Nous constatons avec plaisir que nos amateurs de gouret se font de plus en plus nombreux. Notre club a rencontré celui de Louiseville dimanche dernier et l'a défait par le score de 5 à 3. Tous les spectateurs sont d'accord à dire que ce fut une belle partie. L'assistance a montré beaucoup d'enthousiasme. Cordial merci à tous, en particulier à M. le curé et à M. le vicaire Riopel pour leur encouragement.

Dimanche prochain probablement que notre club jouera avec celui du Collège de Berthier.

Qu'on n'oublie pas non plus que ce sera le samedi gras qu'aura lieu à sa salle, la soirée organisée en faveur de la patinoire. Nous donnerons d'autres détails la semaine prochaine.

Décès de M. Alfred Tessier à Ste-Elisabeth

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Alfred Tessier, époux de Alma Olivier, décédé à Ste-Elisabeth, le 25 janvier, à l'âge de 67 ans et 5 mois.

Outre son épouse, le défunt laisse pour pleurer sa perte trois fils MM. Emilien, de St-Paul l'Ermite; Azellus, de Ste-Elisabeth; Gérard, de Joliette; quatre filles: Mme Gérard Laporte (Irène), de Charlemagne; Mme Donat Lefebvre (Rosa), Mme Amherst Ducharme (Robéa) et Mlle Jeanne d'Arc Tessier, de Ste-Elisabeth : plusieurs petits-enfants et autres parents.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Ecole Baby

Notes de janvier. — 4e année A: Gérald Roch; 4e B: Marcel Perreault; 3e A: Paul Gagnon; 3e B: Victor Latulippe; 2e A: Gatien Payette; 2e B: Jacques Piette; 1er A: Jean-Guy Majeau; 1e B: Luc Lapalme.

Grand festival à l'Epiphanie

Dimanche le 13 février, à 2 hres sur la patinoire de l'Epiphanie, les jeunes de l'endroit donneront un grand festival. En plus d'une partie de hockey de la Ligue Intermédiiare, il y aura plusieurs numéros intéressants tels que patinage de fantaisie, courses, acrobatie. Le champion Maurice Daoust fera son tour célèbre à travers un mur de feu. Un acrobate sautera par-dessus 14 barils et l'on pourra aussi admirer un acrobate de 3 ans.

La fête est sous la présidence de S. H. M. le maire Edouard Majeau. L'entrée est de 35 sous seulement.

St-Pierre

Concours de janvier à l'école St-Pierre. — E. Poirier, inst. — 6e année: Denise Mousseau; 5e: Claire Tessier; 4e: Rose-Eda Robillard; 3e: Gertrude Laferrière; 1e: Yvette Lépicier.

Naissances

ONT ETE BAPTISES A LA CATHEDRALE

Le 3 février, J. - Denis - Jacques - André, fils de Médard Robitaille et de M.-Ange Beaudry. Parrain et marraine: M. et Mme Adrien Robitaille, oncle et tante. — Abbé V. Amyot.

— Le 4 février, M. - Marguerite - Lise - Claudette, fille de Gérard Leduc et de Imelda Grégoire. Parrain et marraine: M. et Mme P.-Ed. Adam, oncle et tante. — Abbé J. Lafrenière.

— Le 5 fév., M. - Paule - Andrée - Lise, fille de Donat Préville et de Lucille Morache. Parrain et marraine: J.-Paul Beaudry et Délicia Morache, tante. — Abbé F. Gadoury.

— Le 5 fév., M. - Claire - Doris - Andrée, fille de Théodore Valois et de Léona Guinard. Parrain et marraine: M. et Mme Denis Guinard, grands-parents. — Abbé F. Gadoury.

— Le 5 fév., M. - Germaine - Fernande - Denise, fille de Edmond Beauparlant et de Lucienne Rondeau. Parrain et marraine: Jérémie Beauparlant, grand'père et Germaine Grenier. — Abbé F. Gadoury.

— Le 6 fév., J. - Armand - Charles - Bruno, fils de C.-B. Marcotte et de Bella Sirois. Parrain et marraine: Gilles et Madeleine Marcotte, frère et soeur. — Abbé V. Amyot.

— Le 7 fév., J. - Alphonse - André - Serge, fils de Gérard l'Hérault et de Thérèse Desserres. Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Précourt, Rivière à Pierre, oncle et tante. — Abbé V. Amyot.

— Le 7 fév., M. - Alice - Nicole - Reine, fille de Léon St-Cyr et de Noella Baril. Parrain et marraine: M. et Mme Ovila Vincent, de Lourdes. — Abbé V. Amyot.

J.-E. Bélanger

EPICERIES — FRUITS ET LEGUMES

548, MANSEAU — Tél. 1158

FROMAGE Canadien doux la lb .. .. 30c.
Fèves en gousses 2 btes pour .. 25c.
Fèves au lard bte de 28 oz .. 18c.
Fleur d'avoine sac de 5 lbs .. .. 29c.
SAVON Palmolive barre géante 3 pour .. .. .. 25c.
Vanille Jonas 2 oz pour .. .. 20c.
16 oz pour 1.10
Riz crispé 2 paquets pour 25c.
ALL BRAN le paquet .. .. .. 22c.
BISCUITS cassés à la boîte la lb .. .. 9c.
POISSONS blancs 2 lbs pour .. .. .. 25c.

HOMME DEMANDE

— CONNAISSANT LE DEBOSSAGE D'AUTOS —

Ouvrage permanent — Salaire selon capacités

S'adresser au bureau du

Service Sélectif, Joliette

.... AVIS ....

Pour vente ou achat de maisons, de terres à Joliette ou à la campagne, consultez

J. - ULRIC CHAPUT

Je prends note de ce que vous désirez avoir si je ne l'ai pas. Satisfaction garantie

J.-Ulric Chaput

agent d'immeubles

Tél. 734 — 448, ST-VIATEUR, — JOLIETTE

A "Mes Vieux" d'Lanoraie

Rationnement

Y'aura trois ans bientôt, notre Gouvernement
Introduisait chez-nous, Messir' Rationnement,
UN' sort' de p'tit bonhomm' qu'a l'don peu ordinaire
D'étirer nos ressourc's jusqu'à la fin d'la guerre,
Avec, nous a-t-on dit, la haute qualité
De marquer tout décret du seing de l'équité.
L'docteur de par chez-nous, y'a quelques jours à peine,
Eut recours aux bons soins d'notr' Salomon moderne,
Et la répons' qu'il eut pour régler sa motion
A soulevé en moi la pire indignation.
Vous savez tous, mes Vieux, qu'la ration d'gazoline
Est dans l'pied de chacun un' douloureuse épine,
Et dans l'cas d'notr' docteur, occupé comme il l'est,
C'est pas l'diabl' ben d'avanc', prendr' le ch'val ou l'mulet!
S'il essayait c'truc-là, ça s'rait pas mal "vin-yenne"
Il lui faudrait r'partir avant mêm' qu'il ne r'vienne! . . .
Toujours que Salomon fut app'lé à régler
Un' question d'coupons d'gaz que l'Doc voulait r'nouv'ler:
Et le verdict rendu, sans un soupçon d'enquête,
Fut un "NON" sans retour. Cette juste requête
Ne méritait-ell' pas qu'on l'étudie un peu
En pesant de ce "NON" les résultats coûteux?
Devant cette incurie, mue d'un ZELE A OUTRANCE,
Garderons-nous, mes Vieux, A NOUVEAU, le silence? . . .

Lanoraie, 4 février 1944 *JEAN SOUFFRE.*

Mme E. Gareau

Chapeaux faits à la main

Réparations à prix très modéré.

▪

119, rue LAJOIE SUD, JOLIETTE

Animaux de ferme à vendre

4 jeunes vaches fraîches vêlées; 12 jeunes chevaux croisés et purs; 3 pores femelles enregistrées, 2 ans. — S'adresser à J.-A. BEAUSEJOUR, St-Alexis, Montcalm. Tél.: St-Jacques 45 s. 14 ou Montréal CLairval 2067. 10 f. 4 f. c.

Maison à vendre

A St-Lin. Dans le centre de la ville, maison neuve. S'adresser à AVILA AUMONT, St-Lin (L'Assomption). 10 f. 1 f. p.

Piquets de cèdre

De 1,000 à 1,500 piquets de cèdre à vendre ou à échanger pour bois franc de 3 pieds. S'adresser à Ls VAN MULDERS, 1138, rue DeLanaudière, Joliette. 10 fév. 1 f. p.

Fourrures oubliées

Des fourrures ont été oubliées à l'épicerie V. PAUZE & FILS, angle St-Viateur et Place Bourget. On peut les réclamer et payer cette annonce 30c. 10 f. 1 f.

A vendre

2 chevaux belges de voiture, pesant environ 1,000 lbs. S'adresser au No 245 rue PRINCIPALE, à ST-JACQUES de Montcalm. 10 fév, 4 f. p.

Poêle demandé

J'achèterais un poêle usagé mais en bon état. — AIBERT LAFERRIERE, L'Epiphanie, P. P. Tél.: 83 10 f. 1 f. p.

TEL.: Bur. 603
Rés. 60

▪

Dr Joffre Pouliot

D. D. S.
Chirurgien - dentiste

126, rue ST-PAUL, JOLIETTE

Près du Château Windsor

EXAMEN SCIENTIFIQUE DE VOS YEUX

TROUBLES MUSCULAIRES CORRIGES, STRABISME avec nos

Traitements Orthoptiques

EMILE PREVOST

SPECIALISTE OPTOMETRISTE

Ajustement des yeux artificiels.

100, rue St-Paul, Joliette, Qué.

DETAIL
Ligue Jr

SAMEDI SOIR, A 8 HRES
Windsor vs C. I. A.
ADMISSION: selon votre générosité!

A L'ARENA DE JOLIETTE
au restaurant de
"TARZAN"
GASTON PELLAND

Une dame de la ville disait dernièrement: "Il faut avoir envie de manger de vos bonnes patates frites pour venir ici à dix heures le soir".

Si cette dame se reconnaît et veut signer et envoyer la formule ci-jointe, elle recevra sous peu $5.00 comme prix au concours.

C'EST MOI qui ai dit cela!
Nom .....
Adresse .....

Post-gradué de New-York. Rayons X
Traitements électriques
Dr Rosaire MASSE, m.d.
CHIRURGIEN à l'hôpital Saint-Eusèbe
434, RUE MANSEAU
Téléphone 389

JUSTICE ne GUIDE
L'ACTION POPULAIRE

Assortiment complet de produits pharmaceutiques
ROGER LORD
Pharmacien - chimiste
L'EPIPHANIE, P. Q.
Téléphone: 14

VOL. XXXII, No 1 — JOLIETTE, JEUDI 10 FEVRIER 1944 — TROIS SOUS LE NUMERO

LA DIGNITÉ DES TRAVAILLEURS

LE TRAVAIL, c'est la vie; la vie, c'est du travail, de la production du perfectionnement. L'on n'est pas créé pour tuer le temps, ni pour jouir du travail des morts, mais pour élever des demeures nouvelles sur la terre vivante. On ne doit pas confondre l'existence avec la vie, qui est discipline et marche en avant. Rousseau prétend qu'on naît deux fois: une pour exister, l'autre pour vivre. Le paresseux est un mort en vacances. L'être vivant reçoit, mais pour donner, pour faire avancer la vie, pour ajouter au capital matériel et moral du monde. "Que veut l'énergie? se demande Georges Valois. L'action de l'homme sur les choses. Que veut le plaisir? L'action des choses sur l'homme". L'action sur les choses, c'est du chef-d'oeuvre. Une vie dissolue est celle qui se dissout, une mort qui commence. *Lâcheté* vient de *lâcher*. Tenir est mieux, tenir bon, tenir le temps, tenir à l'ouvrage. Les vies ne se mesurent pas à leur longueur, mais à leur contenu; la jeunesse prend, mais pour rendre, et avec intérêt accru, selon la parabole des talents, non à la façon des viveurs qui ne considèrent pas l'existence comme un dépôt sacré, mais comme une provision d'argent de poche à dépenser à tort et à travers. On connaît la réplique fameuse à l'un de ces pachas: "Au lieu de faire vivre les travailleurs, faites donc travailler les viveurs!"

▪ *DIGNITE DES TRAVAILLEURS* ▪

La dignité des travailleurs peut se juger d'abord par l'indignité de la fainéantise. La paresse est condamnée par l'Ecriture Sainte, par le bon sens et par la médecine. Au rentier gémissant qui veut un remède à sa goutte, le docteur prescrit sans rire un régime spartiate: "Vivez à une piastre par jour, et gagnez-la!"

Le travail entretient la vie, dans tous les sens d'entretien. L'on a trois moyens de se payer le nécessaire: le vol, l'aumône et le travail. Le premier mène on sait où; le deuxième est humiliant et démolisseur, même sous le pseudonyme de *secours directs* ou de *pensions généralisées* du plan Marsh; le troisième est naturel, voulu de Dieu, méritoire et noble. Si bien que même les honnêtes riches ne doivent pas croire avoir tout fait, quand leur argent travaille pour eux et soutient le travail des autres. Ils doivent payer de leur personne, être utiles, actifs et activants, ne pas bouder aux ouvrages de tête, ne pas éclabousser les voisins de leur luxe, ne pas irriter l'âme populaire, ni provoquer les jalousies rancunières, ces haines qui préparent la guerre des classes. Il faut partout la direction et l'exécution: que le riche apporte donc le capital et la science; que sa tête et son argent travaillent; qu'il s'associe les bras des exécutants, féconds et indispensables; alors tous les facteurs de la production seront en mouvement, en bon équilibre, en bonne entente, pour le plus grand bien de la société, de l'usine et des usiniers.

Il faut travailler pour *avoir* et pour *être*, pour gagner les deux vies, son sel et son ciel, depuis la punition d'Adam, et pour être un homme total. L'offrande des journées au Sacré Coeur fait d'une pierre deux coups en procurant les deux revenus, temporel et éternel. Gardons-nous de trop insister sur le travail-châtiment; voyons plutôt le travail-perfectionnement, qui donne à l'admirable machine humaine son dernier fini, sa beauté de mise en oeuvre. Est-ce qu'un avion est merveilleux sur le sol ou en l'air? et une linotype, quand elle rouille ou quand elle compose ses belles lignes toutes faites? et un cheval, quand il mange ou quand il court en beauté?

Ainsi l'homme qui dort est comme au garage; ce n'est pas un être en forme, en pleine valeur, à son meilleur. Il lui faut l'exercice, la gymnastique de ses facultés. Autrement le corps s'ankylose, les muscles s'atrophient, l'esprit s'alourdit dans la torpeur ou cale dans le vice. L'homme n'est plus alors un homme, c'est un être diminué. L'oeuvre bâtit l'ouvrier, que le désoeuvrement détruit au physique et au moral. On a cité l'aventure légendaire de ces Orientaux qui avaient condamné leurs vaincus à les servir en tout. Ces vaincus acceptèrent le joug avec tant de zèle et s'acquittèrent si bien de tous les travaux que les vainqueurs n'avaient absolument rien à faire. C'est ce qu'on voulait des deux côtés, mais avec une conclusion prévue et voulue seulement par les victimes: le labeur les rendit si robustes, et l'inaction amollit tellement leurs dominateurs, qu'une guerre nouvelle fut l'affaire d'un tour de main et d'un revirement des rôles. Répétition de la vieille histoire de Lycurgue, du chien maigre et vaillant qui faisait hurler d'effroi le chien gras, son frère trop pomponné.

Le christianisme a relevé le travail, qui est beaucoup plus qu'un morceau de pain, et que Jésus est venu sanctifier, canoniser, diviniser, dans l'atelier de saint Joseph. Fini l'esclavage des hommes qu'on achetait et revendait, qu'on nourrissait à la ration comme des chevaux de peine, puis qu'on laissait mourir ou qu'on achevait, et dont les enfants naissaient esclaves. La doctrine sociale de l'Eglise blâme encore le genre moderne d'exploitation de l'homme par l'homme, de l'employé par l'employeur cupide, sans conscience, inhumain, — capitaliste ou communiste, — qui ne voit dans le travail qu'une marchandise et dans le travailleur que du "matériel humain"; tout comme elle blâme les ignorants qui n'admettent pas qu'on puisse travailler de la tête. Léon XIII met tout au point dans *Rerum Novarum*:

Le travail du corps, loin d'être sujet de honte, fait honneur à l'homme. Ce qui est honteux, c'est d'user des hommes comme de vils instruments de lucre, et de ne les estimer qu'en proportion de la vigueur de leurs bras . . . Il y aura toujours des inégalités de condition; il faut des hommes qui gouvernent, qui fassent des lois, qui rendent la justice, qui enfin, par leurs conseils ou leur autorité, administrent les affaires de la paix ou de la guerre. Ces hommes doivent avoir la prééminence dans la société, puisqu'ils travaillent directement et éminemment au bien commun, — qu'ils soient députés, médecins, juristes, professeurs ou prêtres.

Alexandre DUGRE, S. J.

Extrait d'un article, intitulé: La reconnaissance pratique de la dignité, des droits et des devoirs des travailleurs, et publié dans le "Messager" de février.

Six millions de morts

D'après les statisticiens de la Metropolitan Life le nombre d'hommes tués au front, depuis le début de la présente guerre jusqu'à la fin de décembre 1943 s'élève à environ six millions. Ce sont surtout des Allemands et des Russes. Lors de la dernière guerre, le nombre des morts fut de sept millions et demi.

Décès du Sénateur Sauvé



Dimanche soir on annonçait le décès de l'honorable Sénateur Arthur Sauvé à l'hôpital Notre-Dame, à l'âge de 69 ans. Il fut député du comté des Deux-Montagnes de 1908 à 1927, chef du parti conservateur provincial de 1916 à 1927. Il opta pour la politique fédérale en 1930, fut ministre des Postes dans le cabinet Bennett en 1930 et passa au Sénat en 1935. Il laisse deux fils dont le major Paul Sauvé, député, et dans l'armée outre-mer depuis plusieurs mois, et deux filles. Il avait fait ses études au Séminaire de Ste-Thérèse où il était le confrère de S. Exc. Mgr Papineau. Les funérailles ont eu lieu ce matin à St-Eustache.

Décès de sir G. Garneau

L'un des plus éminents citoyens de la ville de Québec est décédé, dimanche, à l'âge 80 ans. Il était commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, Chevalier de la Légion d'Honneur, membre de la Société Royale, vice-président de la Banque Canadienne Nationale, membre du conseil national des recherches scientifiques, président de la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, etc. Il fut maire de la cité de Québec et professeur à l'Université Laval et fut honoré par plusieurs universités. Il laisse trois fils et trois filles.

Parents et enfants

Les catholiques anglais mènent actuellement une ardente campagne pour protéger les droits des parents contre l'Etat qui veut s'emparer de l'éducation de la jeunesse. Des assemblées ont lieu dans toutes les parties du pays. On y prononce de vigoureux discours. Voici un extrait de celui d'une jeune femme de vingt ans, Mme Joan Tomlin, prononcée récemment à Londres, devant un vaste auditoire:

"Nous les pères et les mères des familles à venir, nous n'entendons pas que l'Etat accomplisse notre tâche. Nous insistons sur le droit de la famille et nous ne voulons pas nous soustraire aux obligations qu'implique cette insistance.

"Pour résoudre le problème de la criminalité juvénile nous ne disons pas: Construisons plus d'écoles de réforme et d'un meilleur type, mais: Construisons des maisons qui fassent disparaître les terribles conditions des taudis. Pour résoudre le problème de la malnutrition et de l'incapacité physique des enfants nous ne comptons pas principalement sur les repas gratuits et les services médicaux à l'école, mais sur des revenus suffisants et des habitations convenables pour les familles. Pour résoudre le problème de l'inhabilité d'un grand nombre de parents à élever convenablement leurs enfants, nous ne répondrons pas: Multiplions nos écoles-garderies, — quoiqu'elles soient souvent au service des meilleures intentions, — ni' Favorisons l'autorité de l'instituteur et celle du représentant de l'Etat, — personnages qui ont d'ailleurs bien leur place dans la société, — non, la première réponse la voici: Préparons le mieux possible la jeunesse à exercer l'art et les devoirs de la paternité".

LE BONHEUR C'EST D'EN DONNER

LE MAGNIFIQUE BANQUET DE JEUDI DERNIER — LA SALLE, LES CONVIVES, LE SERVICE — ALLOCUTIONS DE M. LE MAIRE, DE M. LE CHAN. JETTE, DE M. LE MAGISTRAT DENIS — S. EXC. MGR PAPINEAU TIRE DES CONCLUSIONS PRATIQUES ET DONNE LE CHIFFRE DES RECETTES

Un poète ou un peintre, ou mieux les deux à la fois pourraient brosser un tableau de l'aspect que présentait la salle de réception de l'Ecole Baby convertie en salle de banquet, jeudi soir. Fleurs et tentures, clochettes dorées immenses sur le fond du décor et gentilles devant chaque convive pour rappeler au public et à chacun en particulier l'année centenaire de la paroisse, longues tables blanches chargées de mets réellement succulents et auxquels on fit honneur, une féerie de couleurs, de lumière et de beauté.

Bientôt la scène s'anime. Près de 400 personnes prennent place dans la salle, les unes à des postes protocolaires, d'autres s'en vont par groupes choisissant où passer ensemble des minutes gaies, réconfortantes pour le corps, l'esprit et le coeur. Et, l'une des rares fois en l'année, nous voyons maire, échevins, professionnels, industriels et marchands, bourgeois et ouvriers accompagnés de leurs dames. Où que nous tournions la tête, nous apercevons des figures connues, des têtes depuis longtemps vues et auxquelles il est facile à la plupart d'attacher un nom presque sans voir. C'est le banquet des citoyens de Joliette. Et, ils y sont nos concitoyens. Ils sont gais, ils sont bien mis et distingués, ils sont heureux de se voir et de se saluer, de prendre part à une fête traditionnelle où tous se sentent comme à la maison. Bientôt, avec une grâce et une facilité bien joliettaines, jeunes filles habillées de blanc, aides en habits bleus et dames dévouées sous la direction de madame Lucien Dugas, distribuent les lourdes assiettes chaudes. Le service se fait rapidement et les gâteaux n'attendent pas longtemps derrière la Charlotte russe. Et, ici, le poète pourrait revenir, car le tableau a changé. Est-ce le crépuscule ou l'aurore, un nuage a-t-il passé dans le firmament ou la lumière de la Shawinigan ménage-t-elle ses forces? Nous voici tous comme dans des voiles, de la vapeur qui reposerait la vue si ce n'était de la fumée. Cigares et cigarettes se consument à l'heure où l'ère des estomacs s'achève pour laisser place à l'heure de l'esprit ou de la parole. Mais, qui donc était là?

S. Exc. Mgr Papineau présidait et nous voyions à ses côtés, M. le maire J.-A. Boisvert et son épouse, sir J.-M. Tellier, M. le chan. Ed. Jetté, curé, etc. Voici la liste officielle des invités à la table d'honneur:

S. Exc. Mgr J.-A. Papineau, MM. les chanoines Edouard Jetté et Odon Archambault, curé de la cathédrale et de St-Pierre; le R. P. Cléophas Dumontier, curé du Christ-Roi; MM. les chanoines I. Gervais, Principal E. N., J.-C. Garceau, chancelier, W. Caillé, directeur A.C., O. Bonin, procureur, J.-B. Desrosiers; RR. PP. S. Sylvestre, c.s.v., provincial, P.-M. Farley, ass.-prov., E. Aubin, supérieur du Sém.; l'abbé W. Gervais, aum. de l'hôpital; RR. PP. W. Sénécal, dir. Scolasticat, René Piette, dir. Maison Querbes, I. Fréchette, dir. Retraites pour dames, F. Moisan, procureur du Sém.; abbé Omer Valois, dir. Action populaire; M. le Maire et Mme J.-A. Boisvert, sir Mathias et lady Tellier, M. le député et Mme C.-Ed. Ferland, M. le député et Mme A. Barrette, Me Robert Tellier, prés. Comm. scolaire, M. le chevalier et Mme A.-A. Dionne, M. le Grand Chevalier Jos. Chevrette, M. le Maire et Mme Henri Majeau, M. le chevalier Horace Beaumier, M. le chevalier et Mme Joseph Sylvestre, MM. les échevins avec leurs dames: Dr Jos. Lafortune, Gilbert Beaudry, Narcisse Hottin, E. Brazeau, Léon Boucher, Dr G.-E. Laporte, Médéric Sansregret, Elzéar Martel, Mme Ed. Piette, vice-prés. Dames de Charité et M. le Dr; Mme A. Pelletier, prés. Dames de Charité et M. le Dr; M. et Mme Maurice Tellier; MM. et Mmes Dr J.-P. Laporte, capt. Dr L.-P. Laporte, Dr C.-A. Roussin, Dr R. Masse, Dr Paul Lamarche, Dr S. Ferland, Dr A. Geoffroy, prés. Bureau médical, Dr E. Forest, Dr P. Allaire, Dr R. Magnan, Dr R. Amyot; l'on Lucien Dugas, président de la Régie des Services publics et Mme Dugas, organisatrice en chef du banquet; M. le magistrat et Mme Gérard Denis; l'Officier Commandant des Carsernes, Dr Ed. Gervais, dir. de l'Etoile du Nord, Me Camille Bonin, sec. de la cité; Oscar Landry, prés. Fédération des oeuvres de charité.

D'un mot aimable et délicat, S. Exc. Mgr l'Evêque présente les orateurs. C'est d'abord le premier citoyen: Son Honneur M. le maire J.-A. Boisvert.

M. Boisvert félicite et remercie les personnes qui ont contribué au succès de ce banquet. Il faut continuer cette belle tradition, ne pas se lasser d'estimer la charité qui apporte lumière et vie à l'infortune. Dans le confort de nos demeures nous ne devons pas oublier les misères qui peut-être nous environnent.

M. le chanoine Edouard Jetté, souligne d'une voix ferme et chaude, deux impressions principales que lui inspire le beau spectacle qu'il a sous les yeux. La première: la charité porte avec elle sa récompense. Selon le mot de François Coppée: Le bonheur, c'est d'en donner. Nous sommes heureux quand nous faisons la charité. Et, la charité est contagieuse. C'est-à-dire que l'exemple entraîne. Ainsi, dans le désert, l'exemple de saint Macaire fut contagieux. Ceux qui se mettaient sous sa direction imitaient ses vertus. La deuxième impression: Dans Joliette nous voyons la charité se faire par les nôtres, pour les nôtres et au nom des nôtres. Aussi les nôtres en ont le mérite, le bénéfice et le crédit. Lorsque, dans nos organisations religieuses, nationales ou autres, nous nous mettons à la remorque des étrangers, nous perdons beaucoup de notre crédit, de nos mérites et ne travaillons pas pour les nôtres. Parfois même, il y a des inconvénients et des dangers d'autre nature à signaler. M. le curé cite le cas de la fondation du Séminaire des Missions Etrangères de la province de Québec. Jusque là, les Canadiens français faisaient beaucoup pour les missions, mais leurs efforts étaient comme perdus avec ceux des autres groupes et notre province et notre race perdaient le juste crédit qui devait lui revenir. Il est donc légitime, louable et profitable de prendre nos affaires en mains. C'est du patriotisme éclairé et du véritable catholicisme.

M. le magistrat Gérard Denis, à l'occasion du centenaire rappelé par les clochettes qui ornent toutes les tables, parle du siècle de charité des filles de Mère Gamelin. Mère Gamelin, fondatrice des soeurs de la Providence, aimait les pauvres avec passion et les traitait avec amour et respect. Ce banquet est le banquet de la charité. L'hôpital St-Eusèbe est la maison de la charité à Joliette où toutes les infortunes physiques et morales sont secourues. Les Dames de Charité et les dames patronesses sont le personnel extérieur de l'hôpital. Rien ne vaut la charité. Par elle la guerre aurait pu être évitée et par elle la guerre pourrait cesser plus sûrement que par le génie de tous les militaires. La charité joliettaine est joyeuse, épanouie. Charité signifie amour, amour signifie bonheur. M. Denis, au nom des Soeurs, remercie les citoyens de leur générosité exercée à l'occasion du banquet et durant toute l'année. Puis il souhaite que, après un siècle de charité, cette belle vertu continue à porter des fruits parmi nous.

S. Exc. Mgr Papineau, fait d'utiles et nombreuses remarques avant de donner le résultat tangible de la soirée. Il remercie les citoyens de Joliette pour le bel esprit de charité dont ils donnent des preuves si souvent durant l'année. Nos oeuvres sont nombreuses, nombreuses sont les personnes qui s'y dévouent. Il serait difficile de dire qui mériterait ici les prix de vertus attribués en France par l'Académie. Hommes, dames et jeunes filles, jeunes gens s'adonnent aux oeuvres. Mgr félicite en particulier Mme Lucien Dugas, organisatrice de ce banquet, et ses collaboratrices, Mme Edmond Piette pour le beau succès de sa récente partie de cartes, Mme Dionne et les dames et demoiselles des Ouvroirs et oeuvres d'Assistance, Mlle Leprohon, Soeur Pierre-Pascal, M. A.-A. Dionne, prés. général de la St-Vincent de Paul, M. Oscar Landry, président de la Fédération.

Monseigneur dit qu'il faut donner, mais aussi il faut exercer la charité autour de nous, à l'égard les uns des autres, par le sourire, par de bonnes paroles, par de petits services à l'occasion. Il faut de la charité entre les membres de l'élite de la société. L'élite, on l'a définie un groupe de personnes qui comptent, sur lesquelles il faut et on doit compter. L'élite joliettaine compte, car elle a de l'idéal, pratique l'économie et a de l'ordre dans sa vie. On doit et on peut compter sur elle. Les preuves en sont nombreuses. Ici, Mgr note une belle causerie prononcée récemment par l'hon. Lucien Dugas devant les camionneurs et dans laquelle il demandait, en particulier le respect de l'autorité religieuse et civile. Il faut avoir de l'égard pour l'autorité dont on ne connait pas toujours le travail et les difficultés. Il faut soutenir l'autorité, pratiquer la charité les uns envers les autres toute l'année.

Au cours de ses remarques Mgr avait excusé MM. les députés Ferland et Barrette retenus, l'un par la session à Ottawa, l'autre par une réception chez le lt-gouverneur de la province. A la fin de son allocution Mgr donne le résultat de la soirée:

Billets vendus 368	$552.00
Don	100.00
Fédération	50.00
Dons	2.25
Recettes du soir	257.00
	$961.25
En 1942:	$650.00
En 1943:	8.27.00
	O. V.

Partie de cartes à St-Félix

Le 17 février, à 8 hres, grande partie de cartes à la salle paroissiales au profit du cercle des Fermières et sous la présidence de M. le Curé. Un prix par table et attractions supplémentaires. Bienvenue à tous. Entrée: 25 cts.

Retraite sacerdotale de huit jours

Comme l'an dernier, le R. P. Ledit donnera cet été les exercices spirituels de Saint Ignace aux prêtres durant huit jours, du mercredi soir, 21 juin au vendredi matin 30 juin. Vu que le Collège Brébeuf où ces exercices eurent lieu l'an dernier, n'est pas libre à cette époque, ils se feront à la maison de retraites fermées de Saint-Jean. Les communications entre Montréal et Saint-Jean sont rapides et fréquentes. Pour les inscriptions et tout renseignement, on est prié de s'adresser au R. P. Supérieur, Villa Saint-Jean, Saint-Jean, Qué.

Il y a encore du chômage

Les réclamations en vue d'obtenir des allocations d'assurance-chômage furent au nombre de 6,562 en décembre dernier contre 1,475 pour novembre. Le nombre de demandes a surtout augmenté dans l'est du Canada, notamment dans la province de Québec et dans celle de l'Ontario.

Remerciements



La famille ADELARD SIMARD

remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies par offrandes de messes, bouquets spirituels ou autrement à l'occasion du décès de madame Adélard Simard.

St-Ambroise.

Remerciements

M. et Mme ROSAIRE RATELLE

et leurs enfants remercient cordialement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies de quelque manière que ce soit à l'occasion du décès de Cécile Ratelle, décédée le 13 janvier 1944, à Joliette.

DES PRINCIPES DES DIRECTIVES DES FAITS

La guerre aux portes de Rome

"Toutes les forces humaines s'épuisent, par la durée, par l'usage, par leurs victoires mêmes. Pourquoi la force de Jésus-Christ ne s'est-elle pas épuisée?

C'est une loi historique que tout ce qui a commencé meurt; pourquoi la religion de Jésus-Christ ne meurt-elle pas?

Toutes les institutions fondées par les hommes tombent; pourquoi l'Eglise de Jésus-Christ ne tombe-t-elle pas? Et remarquez que chaque jour qui s'écoule est un triomphe nouveau pour cette doctrine qui vieillit d'autant". (*Histoire de l'Eglise*, DARRAS, vol. IV, p. 243).

Prions pour notre Saint Père le Pape et pour l'Eglise. Tous savent que les armées alliées se battent tout près de Rome occupée depuis plusieurs mois par les Allemands. Tous savent que les villes défendues par les Allemands sont presque toutes tombées en ruines, dévastées par les bombardements et incendiées par les nazis en fuite. Tous savent que Rome c'est la capitale du monde catholique, c'est la Ville éternelle, la grande cité enrichie par les trésors cent fois vénérables des reliques des apôtres et des saints qui ont illustré les premiers siècles de l'Eglise. Si Rome allait être détruite, ce serait pour nous, catholiques, la plus grande épreuve des temps modernes. Et qu'arrivera-t-il à Sa Sainteté Pie XII, pratiquement prisonnier au Vatican? Le Vatican et la vénérable basilique St-Pierre sont situés à l'une des extrémités de la ville de Rome, en un point où ils sont exposés à subir le feu d'une armée qui voudrait encercler les ennemis dans la ville. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur une carte de Rome pour le constater et ceux qui ont eu le bonheur de visiter la Ville éternelle peuvent encore mieux se figurer la position exacte de la basilique qui s'élève sous les murs du palais du Vatican. Voici que, la semaine dernière, la radio russe, à la suite d'un grand journal de Russie accusait le Vatican et le Pape d'être favorables aux fascistes. Tous savent à quoi s'en tenir, mais cette accusation, réfutée déjà un peu partout dans le monde catholique, inquiète. Etre favorable aux fascistes, pour des Russes, c'est être ennemi de la Russie. Pendant que grandit l'étoile communiste à la faveur des victoires des armées rouges et à la faveur de coups diplomatiques sensationnels, les catholiques ne devraient pas voir d'un bon oeil que le Pape soit attaqué déjà par la presse et la radio moscovites. C'est un signe des temps. C'est une autre preuve que la Russie ne se bat pas pour sauver la civilisation chrétienne, c'est aussi souligner combien sont dans l'erreur les pays Alliés qui, comme le Canada laissent trop de liberté aux agitateurs communistes sous prétextes que les Russes sont nos amis dans la présente guerre.

Au train où vont les choses, c'est de plus en plus clair, que le secours en ces pressants dangers ne saurait venir que du Ciel.

Ne cessons donc pas de prier pour le Pape et pour l'Eglise. Nous savons que l'Eglise ne saurait périr, que le Pape mort ou prisonnier, l'Eglise continuera de vivre car un autre Vicaire de Jésus-Christ se lèvera, mais nos prières peuvent nous mériter des épreuves moins grandes et faire sonner d'un moment à l'autre l'heure de la paix, peut-être d'une manière providentielle, à laquelle personne ne s'attend et qui déjouera les prévisions de tous les hommes d'Etat, surtout de ceux qui, dans leurs plans de guerre ou de paix oublient Dieu.

Abbé Omer VALOIS.

INDISCRETION

Tous les scouts connaissent le proverbe scout: VOIR SANS ETRE VU. C'est le mot d'ordre de la discrétion et peut-être le conseil d'être indiscret. Oui, il faut tout observer, mais il ne faut jamais se faire remarquer. Ainsi, il ne faut jamais signaler son passage par les bruits retentissants de son marcher sonore. Un scout ne marche pas, il vole! On ne l'entend pas. Il ne crie pas, il parle. Il n'a pas le nez partout, mais il voit tout et il entend tout. Grâce à ce principe, voici la conversation que j'ai pu surprendre et que je vous confie sous secret, n'en parlez pas. Ils étaient cinq scouts causant avec animosité.

PIERRE. — As-tu lu le dernier livre scout, paru récemment?

JACQUES. — Oui, tu veux dire *Conseils de patrouille?* Dis donc, sur la couverture, il y en a toute une machine! Mon père a eu autant de plaisir que moi à observer tout ce qu'il faut pour faire un scout.

JEAN. — Tu peux m'en parler, ça fait trois fois que je le dévore et chaque fois je découvre du nouveau sur le scoutisme.

GEORGES. — Je ne le connais pas, moi, ce livre. Où peut-on se le procurer?

ROBERT. — C'est bien simple. Demande à ton chef de t'en faire venir un du Comité diocésain, ça vaut la peine, mon vieux!

PIERRE. — Ce sont des conversations de scouts et des réunions de patrouille.

JACQUES. — Il y a un C. P. dans cette patrouille, un vrai C. P., un as en scoutisme.

JEAN. — Oui, c'est un C. P. qui a des trucs pour faire une réunion. Te souviens-tu des "papous", des jeux, de l'excursion?

GEORGES. — Est-ce un livre pour les C. P.? Moi, j'aimerais un livre qui expliquerait un peu la loi scoute, j'ai eu tant de misère lors du dernier concours diocésain.

ROBERT. — C'est un livre surtout pour les scouts. La loi? On en parle "au coton". Sais-tu quelle est la loi la plus importante pendant la guerre?

PIERRE. — Sais-tu pourquoi la 10e loi qui est la première en importance est énoncée à la fin?

JACQUES. — Ce qui m'a frappé le plus à propos de la loi, c'est qu'elle est toujours présente *En positif*. Elle suggère ce qu'il faut faire plutôt que ce qu'il faut éviter.

GEORGES. — Et si souvent on entend: Fais donc pas ça, fais donc pas ceci. Ne dis pas ça; ne vas pas là. On dirait qu'il suffit que quelque chose soit défendu pour être tenté de le faire.

ROBERT. — Tu devrais lire tous les moyens pour penser à sa B. A. Il y en a des bonnes! Une aiguille dans la cuisse! Des braquettes dans ses souliers!

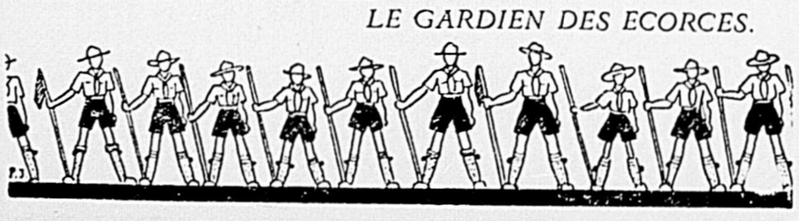
PIERRE. — Oui, mais à part ces farces, il y a de vrais bons moyens pratiques pour que le scout pense toujours à sa première obligation: B. A.

JACQUES. — Venez chez nous. Nous lirons ensemble *Conseils de patrouille.*

GEORGES. — Il m'en faut absolument une copie, car je ne sais pas pourquoi, mes parents veulent encore plus que moi se renseigner sur le scoutisme. Ils sont tellement fiers d'avoir un scout dans la famille que je dois faire des efforts pour leur prouver que c'est vrai qu'un scout est chic en tout".

Tous les scouts se dispersèrent et je n'étais pas fâché car rien ne me pressait autant que de me procurer moi aussi le nouveau livre CONSEILS DE PATROUILLE.

LE GARDIEN DES ECORCES.



LA DIGNITE CHEZ LA FEMME

La femme n'est pas un outil pour activer la production. Elle n'est pas une machine. Elle n'est pas un objet de plaisir. Elle est un être humain composé d'un corps qui est un merveilleux chef-d'oeuvre et d'une âme éternelle. Elle possède un coeur fait pour aimer tout ce qui est beau et grand et une volonté pour guider cet amour, maîtriser ses passions et dominer tous ses sentiments. Elle a aussi une intelligence faite pour comprendre la valeur de tout ce dont Dieu l'a gratifiée: sa religion, sa famille, son travail, ses amis, ses loisirs, etc...

Tous les êtres humains sont possesseurs de ces richesses, les pauvres comme les riches. La plus petite ouvrière au fond de son usine poussiéreuse, dans son magasin, son bureau ou sa cuisine possède un corps et une âme faits pour de grandes choses.

La réelle dignité ne tient pas à la valeur que les autres nous prêtent, elle ne tient pas à la richesse, au luxe, aux qualités extérieures, à tout ce qui nous entoure, mais c'est un sentiment qui naît de la connaissance, de l'amour et du respect de sa propre valeur physique, intellectuelle, morale et éternelle.

Si chaque être humain comprenait la richesse qui est en lui, s'il comprenait la valeur de son âme de baptisé qui est une reproduction de la vie de son Créateur, il respecterait ce trésor qui lui est confié, il respecterait son corps qui lui est prêté pour lui permettre de développer la vie de son âme afin qu'elle atteigne sa plénitude de vie. Ses actions, ses paroles, ses gestes, même les plus simples seraient le reflet de sa vertu, de sa pureté, de sa dignité profonde.

Actuellement, la société est pervertie, parce qu'on a oublié le sens des valeurs et qu'on a perdu sa dignité. La dignité féminine, premièrement, est le baromètre de la moralité d'un peuple. Qu'on regarde autour de soi et qu'on cherche la cause véritable de la plupart des immoralités et des désordres, on trouvera que c'est le manque de dignité chez les femmes. Nos milieux de travail, de loisirs, etc., sont dangereux. Pourquoi le sont-ils autant? Pourquoi y a-t-il des mariages malheureux, des foyers désunis, des enfants livrés à eux-mêmes?

Il faut que la dignité reprenne sa place dans le monde et elle la reprendra si la femme comprend que c'est par elle qu'elle reviendra dans la société. Que la femme se respecte dans toutes ses actions, et elle sera respectée. On n'attaque habituellement pas une femme qui en impose par sa vertu, par la dignité qui se dégage de son regard, de ses paroles, de toute sa personne.

La femme est faite pour élever tout ce qui l'entoure et elle le peut si bien, si elle se sert dans ce but de tous les charmes que le bon Dieu lui a donnés. La dignité est le plus bel ornement de la femme. La femme libre est entourée parce qu'on s'amuse avec elle. Mais seule, la femme digne est aimée véritablement.

Quelle joie, d'être pure et rayonnante!

Quelle assurance que de pouvoir affronter tout le monde avec la certitude de ne provoquer que des pensées et des désirs sains. Quel bonheur que de pouvoir regarder tout le monde en face sans avoir à rougir.

Pour atteindre ce but, il n'y a qu'un moyen: être dignes.

Dans nos toilettes, elles peuvent être convenables ou provoquantes. Dans notre tenue n'exposons pas les autres aux tentations. Dans nos conversations, soyons prudentes, évitons les paroles vulgaires, les histoires douteuses qui peuvent avoir des conséquences funestes. Attention aussi à nos regards et à toutes nos attitudes. Nos pensées et nos coeurs étant purs, toute notre personne dégagera cette dignité qui arrête les plus audacieux et suscite l'admiration.

Soyons dignes de notre noble famille chrétienne dont Dieu est le Père.

Soyons dignes de tout ce que le bon Dieu a mis de beauté et de richesses en nous.

Portons fièrement notre vertu et affichons-la crânement par une dignité qui attirera, influencera, gagnera tout le monde à notre idéal de vie.

J. O. C. F.

SPÉCIAL chez votre ÉPICIER EN FÉVRIER
TIMBRES de GUERRE - 25¢
THÉ "SALADA"

L'Heure catholique

L'Heure catholique organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal débutera, le 13 février, à 2 hres, par une chronique d'actualité sociale d'un quart d'heure. Le reste de l'émission — de 2 h. 15 à 3 hres — sera irradié de la cathédrale de Montréal où le public est cordialement invité. Il y aura d'abord un programme de chant religieux, puis une causerie du R. P. Joseph Ledit, S.J., de l'Ecole Populaire: "Le sermon de Nazareth". Cette causerie sera suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement.

Le corps mystique de Jésus-Christ

ENCYCLIQUE
DE SA SAINTETE
LE PAPE PIE XII

PREMIERE PARTIE

L'Eglise Corps Mystique du Christ

(suite)

Mais il ne faudrait nullement s'imaginer que cette structure bien ordonnée, ou, comme on dit, «organique», du Corps de l'Eglise s'achève et se circonscrive dans les seuls degrés de la hiérarchie; ou, comme le veut une opinion opposée, qu'elle soit formée uniquement des «charismatiques», ces hommes doués de dons merveilleux dont par ailleurs la présence ne fera jamais défaut dans l'Eglise. Sans doute, il faut absolument maintenir que ceux qui dans ce Corps sont en possession des pouvoirs sacrés, en constituent les membres premiers et principaux, car c'est par eux que se perpétuent, selon le mandat du Divin Rédempteur, les fonctions du Christ docteur, roi et prêtre. A bon droit néanmoins, lorsque les Pères de l'Eglise font l'éloge des ministères, des degrés, des conditions, des états, des ordres, des fonctions de ce Corps, ils n'ont pas seulement en vue ceux qui ont reçu les ordres sacrés, mais aussi avec eux tous ceux qui ont embrassé les conseils évangéliques, qu'ils mènent une vie active au milieu des hommes, ou une vie contemplative dans le silence du cloître, ou encore qu'ils s'efforcent d'unir les deux états selon leur propre institut; ceux qui, tout en restant dans le monde, se consacrent pourtant avec ardeur aux oeuvres de miséricode, pour le bien des âmes ou des corps; enfin ceux aussi qui sont unis par les liens d'un chaste mariage. Bien plus, il importe de le remarquer, les pères et les mères de famille surtout dans les circonsconstances présentes, les parrains et marraines, et nommément, les laïques qui collaborent avec la hiérarchie ecclésiastique à étendre le règne du Divin Rédempteur, tiennent dans la société chrétienne une place d'honneur, encore qu'elle soit souvent très modeste; eux aussi peuvent, sous l'inspiration et avec le secours de Dieu, monter au sommet de la sainteté, qui d'après la promesse de Jésus-Christ ne manquera jamais à l'Eglise.

pourvu de moyens vitaux de sanctification ou sacrements

Comme le corps humain se trouve muni de moyens propres pour pourvoir à sa vie, à sa santé, au développement de chacun de ses membres, de même le Sauveur du genre humain, dans son infinie bonté, a pourvu son Corps mystique de moyens merveilleux en l'enrichissant de sacrements, qui doivent soutenir les membres, comme par des degrés de grâce ininterrompus, depuis le berceau jusqu'au dernier soupir et subvenir de même abondamment aux nécessités sociales de tout le Corps. Par l'eau du Baptême, les hommes qui sont nés à cette vie mortelle non seulement renaissent de la mort du péché et deviennent des membres de l'Eglise, mais de plus ils sont revêtus d'un caractère spirituel qui les rend aptes à recevoir les autres sacrements. Par le saint chrême de la Confirmation, les fidèles sont pénétrés d'une nouvelle force pour protéger et défendre courageusement l'Eglise leur Mère et la foi qu'ils en ont reçu. Par le sacrement de Pénitence, l'Eglise offre à ses membres tombés dans le péché un remède salutaire, non seulement pour veiller à leur propre salut, mais encore pour écarter des autres membres du Corps mystique tout danger de contagion, bien mieux pour les entraîner à la vertu par leur exemple. Ce n'était pas encore suffisant: par la sainte Eucharistie les fidèles sont nourris et fortifiés par une seule et même nourriture, et par un lien ineffable et divin ils sont reliés entre eux et avec la Tête de tout le Corps. L'Eglise enfin, comme une pieuse Mère, se tient auprès de ses enfants mis en danger de mort par la maladie; si par l'Onction sacrée des malades elle ne rend pas toujours la santé au corps mortel, selon le vouloir de Dieu, elle procure du moins aux âmes blessées un remède surnaturel, peuplant ainsi le Ciel, où ils jouissent d'un bonheur divin durant l'éternité, de nouveaux citoyens, qui deviennent en même temps pour la terre de nouveaux protecteurs.

Le Christ a pourvu d'une manière particulière aux nécessités sociales de l'Eglise par l'institution de deux sacrements. Par le Mariage, où les époux sont l'un pour l'autre ministres de la grâce, Il a procuré l'accroissement extérieur et ordonné de la communauté chrétienne, et ce qui est mieux encore, la bonne éducation religieuse des enfants, sans laquelle son Corps mystique serait exposé aux plus grands dangers. Par l'Ordre, se trouvent consacrés au service de Dieu des hommes chargés d'immoler l'Hostie eucharistique, de nourrir le troupeau des fidèles du Pain des Anges et de l'aliment de la doctrine, de le diriger par les commandements de Dieu et les conseils, de l'affermir enfin par les autres dons surnaturels.

composé de membres déterminés

Remarquons-le à ce propos: comme Dieu au commencement du monde a muni l'homme du riche appareil de son corps pour lui permettre de se soumettre la création et de se multiplier pour peupler la terre, ainsi a-t-Il procuré à l'Eglise au début de l'ère chrétienne les ressources nécessaires pour peupler, en triomphant de périls presque innombrables, non seulement l'univers terrestre, mais aussi le royaume du Ciel.

Mais seuls font partie des membres de l'Eglise ceux qui ont reçu le baptême de régénération et professent la vraie foi, qui d'autre part ne se sont pas pour leur malheur séparés de l'ensemble du Corps, ou n'en ont pas été retranchés pour des fautes très graves par l'autorité légitime. «Tous, en effet, dit l'Apôtre, nous avons été baptisés dans un seul Esprit pour former un seul Corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit hommes libres [17]». Par conséquent, comme dans l'assemblée véritable des fidèles il n'y a qu'un seul Corps, un seul Esprit, un seul Seigneur et un seul Baptême, ainsi ne peut-il y avoir qu'une seule foi [18]; et celui qui refuse d'écouter l'Eglise, doit être considéré, d'après l'ordre du Seigneur, comme un païen et un publicain [19]. Et ceux qui sont divisés pour des raisons de foi ou de gouvernement, ne peuvent vivre dans ce même Corps ni par conséquent de ce même Esprit divin.

n'exclut pas les pécheurs

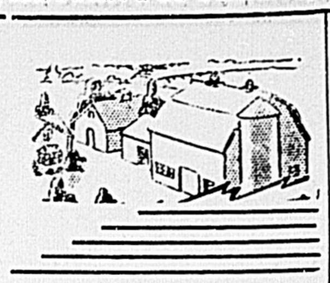
Qu'on n'imagine pas non plus que le Corps de l'Eglise, ayant l'honneur de porter le nom du Christ, ne se compose, dès le temps de son pèlerinage terrestre, que de membres éminents en sainteté, ou ne comprend que le groupe de ceux qui sont prédestinés par Dieu au bonheur éternel. Il faut admettre en effet que l'infinie miséricorde de notre Sauveur ne refuse pas maintenant une place dans son Corps mystique à ceux auxquels Il ne la refusa pas autrefois à son banquet [20]. Car toute faute, même un péché grave, n'a pas de soi pour résultat — comme le schisme, l'hérésie, ou l'apostasie — de séparer l'homme du Corps de l'Eglise. Toute vie ne disparaît pas de ceux qui, ayant perdu par le péché la charité et la grâce sanctifiante, devenus par conséquent incapables de tout mérite surnaturel, conservent pourtant la foi et l'espérance chrétienne, et à la lumière de la grâce divine, sous les inspirations intérieures et l'impulsion du Saint-Esprit, sont poussés à une crainte salutaire et excités par Dieu à la prière et au repentir de leurs fautes.

Que tous aient donc en horreur le péché qui souille les membres mystiques du Rédempteur; mais que le pécheur tombé et qui ne s'est pas rendu par son obstination indigne de la communion des fidèles, soit accueilli avec beaucoup d'amour; qu'on ne voie en lui avec une fervente charité qu'un membre infirme de Jésus-Christ. Car il vaut mieux, selon la remarque de l'Evêque d'Hippone, «être guéri dans le Corps de l'Eglise, qu'être retranché de ce Corps comme des membres incurables [21]». «Tant que le membre est encore attaché au corps, il ne faut pas désespérer de sa santé; mais s'il en est retranché, il ne peut plus ni être soigné ni être guéri [22]».

17. *I Cor.*, XII, 13.
18. Cf. *Eph.*, IV, 5.
19. Cf. MATTH., XVIII, 17.
20. MATTH., IX, 11; MARC, II, 16; LUC., XV, 2.
21. AUGUST., *Epist.*, CLVII, 3, 22; MIGNE, *P. L.*, XXXIII, 686.
22. AUGUST., *Serm.*, CXXXVII, 1; MIGNE, *P. L.*, XXXVIII, 754.



LA PAGE AGRICOLE



CHANGEMENTS APPORTES AU SYSTEME DE VENTE DES PORCS

L'hon. James G. Gardiner a annoncé qu'après étude de la question entre les Comités consultatifs sur le bacon et l'Agriculture, l'Office des viandes et l'Officice agricole du ravitaillement, il a été décidé d'apporter un certain nombre de changements au système de vente des porcs.

L'ancien système comportait un prix de base pour les lards (porcs abattus ou carcasses) de la catégorie B1; une prime était accordée pour les lards de la catégorie A et des rabais étaient imposés aux autres catégories. A l'avenir les porcs seront achetés sur la base de la valeur du lard dans les différentes catégories, et le Gouvernement paiera une prime de $3,00 par tête sur les lards de la catégorie A et de $2.00 sur ceux de la catégorie B1. La prime de $1.00 qui avait été payée jusqu'ici par les saleurs sur les lards de la catégorie A sera payée sur la valeur de la catégorie du lard pour l'exportation.

Le nombre de catégories a été réduit par la consolidation de quelques-unes d'entre elles. Les catégories actuellement adoptées sont les suivantes: Catégorie A, — Catégorie B1, — B2, — B3, — C et D. Toutes les catégories B se vendront au même prix du marché. La catégorie E est supprimée car elle ne représente qu'un nombre relativement faible de porcs qui comprennent ceux qui sont blessés ou condamnés, les monorchides et les verrats. Ils seront désignés par leurs noms respectifs. Les porcs lourds ou pesants comprendront ceux qui rendent de 186 à 195 livres de lard, les extra lourds, plus de 196 livres. La liste des poids et catégories est la suivante:

Catégorie A	140-170 livres
Catégorie B1	135-175 livres
Catégorie B2	135-176 livres
Catégorie B3	124-184 livres
Catégorie C	120-185 livres
Catégorie D	120-185 livres
Légers	119 livres et moins
Lourds	186-195 livres
Extra lourds	196 livres et plus

Il a été convenu temporairement avec les fabriques de salaisons que les primes du Gouvernement commenceraient à être payées lundi le 24 janvier. Pour le moment la prime sera indiquée par un timbre apposé sur les formules de règlements de comptes actuellement en usage.

On prépare actuellement de nouvelles formules de règlement de compte pour la nouvelle classification; la nouvelle formule portera un certificat du Gouvernement que le producteur pourra toucher à sa banque. Il se passera quelque temps cependant avant que ce nouveau système de paiement et la nouvelle classification puissent être mis en pratique.

Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

A propos de permis d'abattage

Après avoir pris connaissance de la version anglaise du communiqué officiel annonçant la nouvelle réglementation régissant l'émission des permis d'abattage, M. Adrien Morin, le sous-ministre ed l'Agriculture, croit opportun de faire la mise au point suivante:

La base du nouveau plan pour l'émission des permis d'abattage repose entièrement sur l'association agricole, c'est-à-dire que l'émission des permis se fera dorénavant aux organisations agricoles et non aux cultivateurs individuellement. Il n'est donc pas question de supprimer les permis; les cultivateurs devront utiliser le permis d'abattage que détiendra en leur nom l'association agricole locale. En somme, au lieu des complications de nombreux permis individuels, il n'y aura qu'un seul permis collectif dans chaque localité.

Les cultivateurs qui abattront leurs propres animaux en vertu du permis collectif sont toujours tenus de se conformer aux règlements de la Commission des Prix pour ce qui regarde les prix maxima, les coupes standard, la collection des coupons, etc. Le nouveau plan ne supprime pas le rationnement qui reste général au Canada; il simplifie et corrige une situation devenue fort embarrassante pour le cultivateur de la province de Québec, où les habitudes de vente ne sont pas les mêmes qu'ailleurs.

Attention cultivateurs

M. EMILE LORANGER, de St-Paul de Joliette remet à la disposition du public son cheval reproducteur de la race "Carossier français". — Une jument saillie et vendue sera payable. 3 f. 4 f.p.

AVIS

AUX CONSTRUCTEURS

Si vous construisez ou modernisez vos bâtisses, consultez la Maison LS DESROCHERS & FILS, qui a toujours en entrepôt le plus grand assortiment de matériaux de construction. — Agents pour les produits Canadian Johns-Manville Co.: tel que que bardeaux d'amiante, Cedargrain, planches murales (Ten-Test), Insul-Board, Wallboard, Flex-Board, Insul-Brick, Sheetrock, Laine isolante, brique, ciment, etc.

LS DESROCHERS & FILS
537, Notre-Dame, Joliette
"Si c'est de la ferronnerie, nous l'avons"
Vendeurs autorisés pour les Peintures et Vernis C-I-L.



Le concours du Mérite Agricole 1944

Il se tiendra cette année dans la cinquième région, comprenant 12 comtés

Dans un communiqué remis aux représentants de la presse, l'honorable Adélard Godbout annonce la tenue du cinquante-quatrième concours du Mérite Agricole. Le tournoi de 1944 se tiendra dans la cinquième région, la plus vaste et la plus diversifiée du Québec agricole. Elle comprend tout le nord de la province, s'étendant de l'Abitibi, à l'ouest, jusqu'au Golfe, à l'est, soit 12 comtés: Abitibi, Bonaventure, Charlevoix, Chicoutimi, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Lac St-Jean, Matane, Matapédia, Rimouski, Roberval et Saguenay.

CHIFFRES INTERESSANTS

Le rapport annuel de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada pour l'exercice 1943 contient certaines statistiques intéressantes.

On y relève qu'au cours des deux dernières années 5,400 nouveaux employés furent ajoutés au personnel pour combler les vides créés par le service de guerre, les démissions, etc. Au 31 décembre le personnel comprenait 11,915 travailleurs Bell, et 2,199 servaient dans l'armée, dont 22 déjà sont tombés au front.

Les actionnaires sont au nombre de 24,491, dont 4,684 employés et retraités Bell. Plus de 95 pour cent des actionnaires habitent au Canada et détiennent 72 pour cent du capital-actions.

L'année dernière, il été versé une somme de 891,622 à titre de pensions et allocations aux employés.

Les salaires se sont élevés à $21,340,257. Les impôts ont absorbé $13,609,000. Ce chiffre comprend la portion remboursable de l'impôt sur les bénéfices exceptionnels, soit $1,654,000. Les dividendes versés à plus de 24,000 actionnaires se chiffrent par $6,779,189.

Bien que les recettes brutes de $60,222,814 marquent une progression de 6.5 pour cent sur 1942, les bénéfices nets, par suite de l'augmentation des salaires et des impôts, représentent $6.95 par action, à rapprocher de $8.76 en 1942.

Les installations de postes au cours de 1943 se totalisèrent par 134,059, les désabonnements par 103,360, un gain net de 30,699 pour l'année.

Les téléphones Bell en service au 31 décembre atteignaient 956,113, ceux des réseaux raccordés 169,801, et la moyenne quotidienne des communications interurbaines transmises par le réseau ressort à 98,000.

MASCOUCHE

Notes de l'école du Grand Côteau. — Institutrice: Mlle Simone Dupuis. — 5e année: Gérard Nadeau 83.7; 4e: Marie-Blanche Bourgoin 76.3; 3e: Hélène Crépeau 69.2; 2e: Lucien Houle 71; 1e: Lise Duval 72.

STE-MELANIE

(De notre correspondant)

SEPULTURES — Le 16 janvier est décédé M. Henri Nadeau. Les funérailles eurent lieu le 18.

— Le 21 janvier, Muguette-Marion, enfant de M. Roland Miron et de Gertrude Gravel. La cérémonie des Anges eut lieu le 22.

— Le 27 janvier, chez M. W. Belleville, est décédée Mme Lasalle, à l'âge de 74 ans. Ses funérailles eurent lieu le 29, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

* BAPTEME — Le 27 janvier fut baptisé par M. le curé Pellerin, Joseph - Arthur - Michel, enfant de M. et Mme Albert Boucher. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Leblanc. Porteuse: Mlle Isabelle Leblanc, de Crabtree Mills.

* Ecole No 6 dirigée par Augustine Beauchamp, inst. — 7e année: Carmen Simard 85; 6e année: Réginald Vincent 71.7; 5e année: Aline Lasalle 88; 4e année: Marie-Claire Vincent 81.3; 3e année: Gilles Lasalle 87; 2e année: Berthold Vincent 72; 1e année: Marcel Lasalle 71.

L'ABATIS

L'auteur de "Menaud, maître-Draveur" vient de publier un autre volume qui reçoit aussi un grand accueil du public et de tous ceux qui aiment voir notre littérature canadienne - française s'enrichir d'oeuvres importantes. Le nouveau volume de Félix-Antoine Savard: "L'Abatis" transporte ses lecteurs en pays de colonisation.

Aux Editions Fides



L'auteur de "Menaud, maître-draveur", Félix-Antoine SAVARD, qui vient de publier "L'Abatis", à Fides. Ce dernier ouvrage est sûrement, à l'heure actuelle, le chef-d'oeuvre des lettres et de l'édition au Canada français.

et nous assistons en ces pages pleines de poésie et de réalité à l'ouverture de terres neuves, à l'effort des hommes faisant la terre neuve. Un beau et bon livre, bien écrit et qui restera l'une des meilleures oeuvres de notre littérature. Edition ordinaire $1.00 au comptoir; $1.10 par la poste, au

SECRETARIAT DE L'ACTION CATHOLIQUE
2, Place Bourget, nord, Joliette

AUSSI LES

Secrets et Ressources des bois du Québec

Par Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole du Meuble. Ce volume fournit de précieux renseignements à tous ceux qui désirent savoir les transformations de l'arbre au bois ouvré. 150 illustrations, 224 pages. Au comptoir $1.25; par la poste $1.35. S'adresser au même endroit où l'on trouvera toutes les publications de Fides.

ST-JOACHIM LA PLAINE

(De notre correspondant)

MM. Majoric Renaud, Rodrigue Deslongchamps et Antoine Villeneuve, réélus par acclamation conseillers pour un 3ème terme. — Nos félicitations.

* Mme Joseph Thérien Sénior, est à l'hôpital. Nous lui souhaitons prompt rétablissement ainsi qu'à M. Joseph Boivin qui est à l'hôpital depuis quelques jours.

* Notes du mois à l'école No 3 sous la direction de Mlle Blanche Mathieu. — 7e année: Michel Polec 82; 6e année: François Grenon 78; 5e année: Thérèse Deslongchamps 70; 3e année: André Courcelles 70; 2e année: Selma Ahnert 76.

* Mlle Marie-B. Mathieu vient de recevoir la prime de $20.00 pour succès dans l'enseignement. — Nos félicitations.

L'EPIPHANIE

Examens de janvier à l'école No 1, sous la direction de Bernadette Courchesne, inst. — 6e année: André Bertrand 90; 5e année: Denise Parent 92; 4e année: Paul Taillon 95; 3e année: Thérèse Lebeau 87; 2e année: Paul-André Blanchard 88; 1e année: Huguette Lebeau T. B.

Eleveurs de poulets

AUGMENTEZ VOS REVENUS EN ACHETANT VOS POUSSINS AU COUVOIR COOPERATIF DE

St-Barthélemy (Berthier)

Antonio HEBERT, gérant

PLYMOUTH ROCK BARREE — Provenance R. O. P.
Sujets de choix — Demandez nos prix

AVIS

AUX CULTIVATEURS

Si vous avez besoin d'engrais chimique, achetez au plus tôt. — Pour plus amples renseignements, vous voudrez bien passer à nos bureaux, et nous vous ferons connaitre les changements dans les différentes analyses ainsi que les prix.

LS DESROCHERS & FILS
537, Notre-Dame, Joliette
"Si c'est de la ferronnerie, nous l'avons"

Chacune des Banques à Charte sollicite votre clientèle

EN CONCURRENCE AVEC LES NEUF AUTRES

Les dix banques concurrentes:

Banque de Montréal
Banque de Toronto
Banque Canadienne de Commerce
Banque Dominion
Banque Impériale du Canada
Banque de la Nouvelle-Écosse
Banque Provinciale du Canada
Banque Royale du Canada
Banque Canadienne Nationale
Barclays Bank (Canada)

La banque à charte est la gardienne non seulement de votre dépôt, mais aussi du secret de vos opérations.

LA BANQUE À CHARTE observe la plus stricte discrétion sur le compte que vous lui confiez.

Elle porte le nom de banque **"à charte"** parce que **l'autorisation** qu'elle possède **d'exercer** son commerce, ainsi que les conditions et les restrictions auxquelles elle est soumise, font l'objet d'une **charte** qui lui est octroyée et qui est tenue à jour par le parlement, libre institution qui constitue la plus belle forme de gouvernement démocratique que l'homme ait jamais inventée. Cette charte, qui est une loi du parlement, comporte toutes les dispositions nécessaires à la sauvegarde de votre argent.

Les dix banques à charte concurrentes sont tout le contraire d'un monopole d'État comme celui qui serait constitué si toutes les banques étaient fondues en une seule au moyen de la nationalisation. Sous le régime du monopole d'État, si l'unique banque vous refusait du crédit, vous n'auriez pas à votre disposition neuf autres banques auxquelles il vous serait possible, à votre choix, de soumettre votre demande. **Vous avez cet avantage aujourd'hui.**

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA



Le rôle du gérant municipal

SES POUVOIRS ET SES DEVOIRS PAR G.-E. MARQUIS

(Publié par la Chambre de Comm. Jr avec l'autorisation de l'auteur)

(suite de la semaine dernière)

Article 2 — *Nous croyons à la forme démocratique d'un gouvernement.*

Il n'y a pas très longtemps, c'eût été un truisme que de faire semblable déclaration, mais en face des bouleversements que l'on voit à l'heure actuelle, en Europe, il y a lieu de se demander si, bientôt, une partie plus grande du monde ne retournera pas à la dictature ou au totalitarisme. Quiconque a suivi, entre autres, l'histoire de la France au cours du dernier siècle, n'aurait jamais songé qu'en l'an de grâce 1942, un Laval serait dictateur sur le sol de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, tout comme un Hitler tient sous sa botte plus des trois quarts de l'Europe. Il faut donc bien comprendre le régime démotratique, être imbu de ses principes, pour être capable de travailler efficacement au maintien de cette forme de gouvernement, avec toute la liberté qu'un citoyen peut désirer, sans que, toutefois, certaines libertés tournent en licence ou à l'avantage d'un petit groupe. Comme le dit un proverbe anglais, la démocratie, c'est: Live and let live.

Article 3 — *Nous croyons que le conseil municipal doit constituer la première base de la démocratie.*

C'est dans ce gouvernement local que tout citoyen peut exercer son influence et participer à son contrôle. Tous les personnages qui forment ce gouvernement local, il les connaît parfaitement, de même que les principaux employés de la corporation. Les méthodes employées par ce gouvernement local le sont au vu et au su de tout le peuple qui l'a élu. C'est donc dire que si le peuple néglige ou ne veut pas s'occuper de ses affaires locales, il y a peu d'espoir que les procédés démocratiques réussiront mieux ailleurs et plus haut, au provincial ou au fédéral, puisque l'essence de la démocratie, c'est le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Article 4 — *Nous croyons qu'une attention de plus en plus soutenue doit s'exercer vis-à-vis de l'administration municipale, si l'on veut que la démocratie survive aux attaques dont elle est constamment l'objet.*

Bien que convaincus que les gouvernements démocratiques sont les plus efficaces, nous devons nous efforcer d'augmenter cette efficactié, sans que pour cela aucun contrôle populaire soit battu en brèche.

En général, il y a peu de questions de principes nouveaux à observer, qui soient le propre ou l'apanage exclusif d'un gouvernement local ou municipal. Les pouvoirs qu'on lui confère pour s'administrer ne sont que le décalque des grandes lois qui régissent la province ou l'état tout entier. Il s'agit tout simplement, dans la plupart des cas, de problèmes administratifs ou techniques, dont l'application est plutôt simple. Toutefois, un gouvernement démocratique doit s'efforcer d'administrer avec économie, en n'employant que le personnel strictement nécsesaire et surtout en éliminant tout favoritisme ou patronage, dans l'octroi des contrats ou dans l'achat des matériaux utilisés par ses divers services.

(à suivre)



Permanents de tous genres
avec ou sans machine

Ondulations

Bouquets de mariées - Couronnes mortuaires

A.-M. Poirier

6o sud, PLACE BOURGET

DECES BOLDUC

M. Joseph Bolduc dont nous annoncions le décès, la semaine dernière, laisse dans le deuil: un frère et trois soeurs: M. Camille Bolduc, de St-Damien; Mmes Charles Comtois (Georgeline), de St-Damien; France Robitaille (Alphonsine), de St-Damien; Georges Croisetière (Rose-Anna), de St-Damien; 10 enfants: Napoléon, de St-Guillaume: Siméon, de Sherbrooke; Mmes Alfred Vigeant (Lucia), de St-Zénon; Joseph Desjardins (Lauri), de Shawinigan; Hilarion Ménard (Albertina) de St-Michel des Saints; Georges Robillard, (Zéphirina); Joseph Benoit (Edouardina), M. Antonio, Alfred et Léonidas Bolduc, tous de Joliette; nombre de petits-enfants: MM. et Mmes Adrien Gascon, Clément Bolduc, MM. Albert et Laurent Bolduc; Mlles Eva, Régina, Irène, Rose, et Berthe Bolduc; MM. Rosaire et Albert Vigeant; Mlles Maria, Marie-Louise, Jeanne et Anna Vigeant; MM. Jean, Gérard, Jean-Roch, Bernard Desjardins; Mlle Edwilda, Jeannine et Alice Desjardins; Sr Thérèse de la Ste-Face; Sr Imelda des Sts Coeurs; Mlle Monique Ménard; M. Rosaire Robillard et Rosia; Mme Rosaire Dulong (Robéa); MM. Normand, Roch, Albert, Jules Benoit; Mlle Georgiana Benoit; MM. Gaston, Denis et Yvon Bolduc; Mlle Monique Bolduc; MM. André, Pierre Bolduc et deux arrière petits-enfants: Andrée Bolduc et Bernard Dulong.

LES INSTITUTRICES RURALES RECLAMENT UN MINIMUM DE $600.

AVEC AUGMENTATION DE $50. PAR ANNEE

Tel qu'annoncé précédemment à la radio et dans les journaux, la Fédération catholique des Institutrices rurales de la province de Québec a décidé, en présence de l'attitude bien déterminée de ses membres de ne plus s'engager à un salaire de famine, de fixer elle-même le traitement des institutrices diplômées pour l'année scolaire 1944-45.

Comme on le sait, la seule réglementation qui protège le salaire de l'institutrice rurale dans notre Province se trouve contenu dans l'Article 37 de l'ordonnance No 4 1942, garantissant un traitement de $300. par année, soit $5.76 par semaine ou $0.81 par jour.

Ce calcul est absolument exact attendu que les services de l'institutrice sont retenus pour une année entière, c'est-à-dire 52 semaines et 365 jours; que la dite institutrice ne peut vivre de l'air du temps pendant les vacances d'été: qu'elle a besoin de suivre des cours de perfectionnement professionnel pour se maintenir à la hauteur de sa position et de refaire ses forces épuisées par le labeur absorbant de l'enseignement.

L'institutrice a, d'ailleurs, le droit d'exiger que sa profession la fasse vivre sans qu'elle soit obligée de mendier une hospitalité gratuite pendant ses vacances, et lui permette d'amasser quelques économies qui lui permettront de prévoir les jours inévitables de la maladie.

Les conditions auxquelles les institutrices diplômées renouvelleront leur contrat avec les commissions scolaires l'an prochain sont les suivantes:

$600. pour la première année d'enseignement avec une augmentation annuelle de $50. jusqu'à concurrence d'un maximum de $1,200. dans les cités et villes et de $1,000. dans les autres municipalités rurales.

Le Bureau provincial de la Fédération se réunira samedi prochain, le 12 février, à Québec, afin de mettre toutes les dirigeantes des Associations de Districts au courant du travail à entreprendre et leur donner la marche à suivre pour assurer le succès de cette campagne dans toute la province.

Toutes les institutrices diplômées sont priées de se tenir au courant de la situation en entrant sans délai dans l'Association et en s'abonnant au Bulletin mensuel édité par la Fédération, "LA PETITE FEUILLE", à l'adresse suivante:

Le Secrétariat de la Fédération C.I.R., Inc., — C. P. 38, La Malbaie, Co. de Charlevoix.

ST-ALEXIS

(Spécial)

A l'occasion de la Semaine du Dimanche, sur l'invitation de notre curé M. Rosario Forest, chaque mouvement spécialisé était invité à assister à la sainte messe. Lundi les Tertiaires; mardi, les membres de l'U.C.C.; mercredi, les Enfants de Marie; jeudi, la J.A.C. et la J.A.C.F.; vendredi, les Anciens retraitants (hommes et femmes); samedi, les enfants de la paroisse. Tous se firent un devoir d'honneur d'être présents au jour indiqué. Tous se présentèrent au confessionnal et reçurent la sainte communion.

Cet acte paroissial de foi est digne des plus grands éloges. Soyez-en félicités paroissiens de St-Alexis.

A l'avenir nous observerons mieux la loi dominicale. Assistons à la grand'messe paroissiale chaque fois que ce sera possible, car la grand'messe est l'acte public du culte offert pour nous, et c'est l'acte le plus efficace pour rendre à Dieu, comme famille paroissiale, les hommages dus à sa souveraine majesté.

A ceux qui gardent le foyer, à l'exemple de nos pères, prenons au moins dix minutes pour prier avec les enfants, surtout au moment où la cloche tinte l'élévation. Que cette journée se passe dans le repos et la prière. C'est le moment idéal pour relire et méditer son petit "Prie avec l'Eglise", nous y trouverons mille choses utiles à la sanctification de nos âmes.

En retour, Dieu bénira notre paroisse parce que nous aurons été de fidèles observateurs de son dimanche.

ST-ESPRIT

(suite de la première page)

Une grande mascarade organisée par la J.A.C. aura lieu à St-Esprit le 19 février prochain.

Il y aura joute de hockey, courses, parade des costumes, attractions spéciales. Prix de présence. Les personnes désirant prendre part à la course ou à la parade peuvent donner leur nom à M. le vicaire quand elles le voudront.

En cas de mauvaise température la mascarade sera remise au 26 février. La fête commencera à 8 h. 15 précises.

* EN VISITE — Mme René Gour de Montréal visitait en fin de semaine Mme Antonio Grégoire et sa famille.

* RETRAITE — Un groupe de 32 hommes et jeunes gens ont suivi la semaine dernière les exercices d'une retraite fermée à la Maison Querbes à Joliette.

* MARIAGE PERREAULT-LESAGE— Le 27 janvier a été béni le mariage de Mlle Basilisse Lesage à M. Gérard Perreault. Au retour de leur voyage M. et Mme Gilbert Venne avaient en leur honneur organisé une soirée à la salle Tourangeau où s'étaient réunis de nombreux parents et amis.

ST-LIGUORI

(De notre correspondant)

Le 3 février, l'abbé M. Robert a chanté le service de madame James Laliberté, sa tante, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM. D. Sourdif, Emile Robert, Jos. Richard, Henri Auger, neveux de la défunte.

Nos sympathies à la famille.

STE-EMELIE DE L'ENERGIE

(De notre correspondant)

NAISSANCE — Le 26 janvier, à M. et Mme Roger Geoffroy (Germaine Roy) un fils baptisé Joseph-Jean-Marc-Yvon-Roger. Parrain et marraine: M. et Mme Léandre Roy (M.-Louise Geoffroy), de St-Jean de Matha.

* DECES FRAPPIER — Le 5 janvier décédait, après quelques semaines de maladie, Mme Hildège Frappier (Ovida Hénault), âgée de 57 ans et 8 mois. Le service eut lieu mardi le 8. Outre son époux elle laisse dans le deuil plusieurs parents et amis.

Nous offrons à son époux et à la famille éprouvées nos plus sincères sympathies.

* UN AVION A STE-EMMELIE, UN VRAI CELUI-LA — Jeudi dernier le 3 février vers 5 hres de l'après-midi, M. Frank Blais, d'Amos, atterrissait dans l'enclos chez M. Maurice Robitaille après une envolée de 3 heures. Il est venu visiter ses parents et amis. C'est le premier événement du genre arrivé à Ste-Emmélie, croyons-nous. Bienvenue encore à M. Blais.

Mascouche

(De notre correspondant)

MARIAGE A L'HORIZON — Dimanche dernier on annonçait au prône le prochain mariage de Mlle Jeannette Lussier, fille de M. J.-D. Lussier et de feu Marie Beaudoin, de notre paroisse, avec M. Lucien Elliott, fils de M. et Mme J.-Charles Elliott, de St-Vital, de Montréal-Nord.

* VISITE DU TIERS-ORDRE — Du 30 janvier au 1er février le R. P. Laurent, o.f.m., a fait la visite de notre fraternité. Il y eut 15 prises d'habit et plusieurs professions.

HEURES DE BUREAU

De 11 à 12 h. a.m. — de 3 à 5 h. p.m. et 7 à 8 h.
Absent le jeudi

Dr EDMOND PIETTE

Chirurgien de l'hôpital St-Eusèbe — Joliette

35, ST-CHARLES BORROMEE NORD Tél.: 369

Elégance Féminine !

Dans tous les tons et tous les styles.



Chaussures pour fillettes et bébés

J.-G. Perreault

Chaussures

503 NOTRE-DAME,

Tél.: 1231 Joliette

Agents demandés

Si vous désirez doubler votre revenu en consacrant vos loisirs à la vente de nécessités quotidiennes, nous avons une proposition intéressante à vous faire. La plus ancienne et la plus puissante Compagnie du genre. Profits substantiels dès vos débuts. Adressez votre demande à LA COMPAGNIE J.-R. WATKINS, Dépt. QCJIB, 2177, Masson, Montréal. 3fév. c.

Journal l'Action Catholique

Pour abonnement à l'Action Catholique de Québec, s'adresser au représentant M. R. GILBERT, à 106, rue St-Thomas, tél.: 984 - w, Joliette. — Bureau à 431, rue Notre-Dame. 27 janv.

COUTURE

POUR DAMES ET ENFANTS

Pour votre couture et vos réparations de robes et manteaux, adressez-vous à

Mlle H. Caron

784, MANSEAU, JOLIETTE

Spécialité:

Ouvrage de fantaisie pour bébés, rideaux, etc.

On demande

A acheter tabac en feuilles: Petit Canadien, Belgique, Parfum d'Italie, Petit Tabac aromatique. — Incubateur neuf (450 oeufs) et éleveuse à vendre ou à échanger pour chose utile. S'adresser à A. Royer, paqueteur de tabacs licencié, 59 rue Sulpicien, L'EPIPHANIE, P. Q. 10 fév. 4 f. p.

Maison à vendre

Maison résidentielle, neuve. Bien située. Sept pièces avec jardin. Rue St-Pierre à l'Epiphanie. — S'adresser à M. PHILIBERT CHAMPOUX, l'Epiphanie. Tél. 47. 3 fév. 3 f. p.

Engrais chimiques

Comme les années passées je m'occupe de la vente d'engrais chimiques, veuillez donner vos commandes au plutôt. — Georges BENNY, St-Félix de Valois.

Tapis crochetés

Nous achetons les tapis crochetés. Offrons 50 sous ou l'équivalent en marchandises. Mme Arsène Parent, St-Liguori (Montcalm). 10 fév. 4 f. p.

Terre à vendre

A St-Esprit, belle terre de 50 arpents, située à 20 arpents du village. Cette terre avec érablière de 1,200 coulisses est en parfait ordre avec construction en brique pourvue de l'aqueduc, de l'électricité. Vendra avec ou sans roulant. — S'adresser à M. PAUL BEAUDOIN, St-Esprit (Montcalm). 10 fév. 4 f. p.

Poussins "Bray"

Si vous comptez sur les poulets LE GHORN vous feriez bien de donner votre commande dès maintenant. Le couvoir BRAY livre les poulets en tout temps, mais pour ne pas être désappointé, donnez votre commande de bonne heure et spécifiez la date. Nous avons aussi des poulets en croissance. Nos agents sont: Geo.-H. READ, St-Félix de Valois; Damien BOUCHER, St-Ambroise de Kildare; T.P.L. WOODS, St-Félix de Valois; Denis ROBITAILLE, St-Sulpice.

Huile de Charme No 40

PARFUM PUR D'ORIENT. — Exquis, mystérieux, durable. Développe un attrait irrésistible, puissant et troublant. Charme votre amour. Bouteille 1 dr. $1.00, par malle, port payé. (Gros échantillon 25c) Emballage discret, garanti. — Commandez à: PARFUMERIE IDEALE, Enrg., Casier 1352, Québec, P. Q. 10 fév. c.

Marchandises usagées

Eviers — Bains — Lavabos — Toilettes — Tuyaux — Machineries — Pompes — Briques usagées et neuves — Planches.

F. Ratelle

575, St-Viateur, Joliette

Téléphone 475

HOMMES 30, 40, 50 ANS

Vous cherchez entrain, vigueur normale?

Essayez Tablettes Toniques Ostrex, contenant toniques, stimulants: fer, vitamine B, calcium, phosphore; aideront vous rendre vigueur et vitalité normale après vos 30, 40, 50 ans. Paquet d'essai 35c. *seulement.* Si non satisfait *du premier paquet,* fabricant rembourse bas prix. Toutes pharmacies. Commencez à prendre Ostrex aujourd'hui.

Engrais à vendre

Nous avons les engrais de toutes les catégories. Hâtez-vous de placer vos commandes. On prévoit une grande rareté pour le printemps. Nous pouvons en faire la livraison immédiatement. — Payable durant le mois de mai. S'adresser à MAJEAU et FRERE, 624 rue Champlain. Tél. 330 w Joliette.

Automobilistes attention !

Vous trouverez à bon compte, chez LEO RONDEAU, garagiste à Lanoraie, toutes les parties d'autos usagées (General Motor) et différentes autres marques d'automobiles usagés. Une visite est sollicitée. S'adresser à Marie-Jean Rondeau, Lanoraie, P. Q. 20 janv. j.n.o.p.

Le sucre est rare!

ACHETEZ et employez "SUCRINE" un bon substitut du sucre. LIQUIDE. Agréable au goût. Sucre tous breuvages chauds ou froids. Economise le sucre dans pâtisseries, céréales, compotes, desserts, etc. AIDE AU RATIONNEMENT. Directions anglais et français. (Echantillon sur demande 10c.). Emballage garanti. Livraison rapide. *PRIX MALLE PAYEE.* Bouteille 2 oz. (1 — $0.75) (6 — $4.25) (12 — $8.00) Bouteille 16 oz. (1 — $4.00). Adressez commandes avec bon, mandat à: LES BONS PRODUITS ENRG., 351 blvd Charest, Québec, P. Q. 23d. c.

NOUVELLE ADRESSE

Ant. Fortin, D.C.

CHIROPRATICIEN

Diplômé de Palmer

60, Sud, Place Bourget, JOLIETTE

(voisin du magasin United)



Ouvrières DEMANDEES

Femmes de 18 à 45 ans

EXCELLENTES CONDITIONS DE TRAVAIL

avec des milliers de compagnes satisfaites

Bons repas servis à la cantine à prix raisonnables

Logements luxueux avec salles de récréation, salons de coiffure, facilité de buanderie maintenant à la disposition de celles qui désirent habiter près de l'usine et bénéficier de ses taux raisonnables et de l'air de la campagne.

SE PRESENTER AU BUREAU DU

Service Sélectif National

LE PLUS RAPPROCHE

Réf. B. R.-424

Annonce approuvée par le Service Sélectif.

Librairie - Papeterie
Articles de fumeurs
Jouets - Cadeaux

Chez

RENÉ MARTIN

32, PL. BOURGET SUD, JOLIETTE

TELEPHONE 617